

Répartition du travail entre les sexes. Etat des lieux

Etude comparative de la répartition du travail non rémunéré et rémunéré
dans les familles en Suisse et au niveau international

Silvia Strub, Tobias Bauer

Bureau d'études politiques et sociales BASS

Répartition du travail entre les sexes. Etat des lieux

Etude comparative de la répartition du travail non rémunéré et rémunéré
dans les familles en Suisse et au niveau international

Silvia Strub, Tobias Bauer

Bureau d'études politiques et sociales BASS

Berne, janvier 2002

Impressum

Edition:

Bureau fédéral de l'égalité
entre femmes et hommes
Schwarztorstrasse 51
3003 Berne

Téléphone 031 322 68 43

Fax 031 322 92 81

E-Mail ebg@ebg.admin.ch

Internet www.equality-office.ch

Disponible au format PDF sous www.fairplay-at-home.ch

Auteur-e-s:

Silvia Strub, Tobias Bauer
Bureau d'études politiques et sociales BASS, Berne

Couverture:

Contexta AG, Berne

Traduction:

Francine Matthey, Lausanne

Diffusion:

Bureau fédéral de l'égalité
entre femmes et hommes
Schwarztorstrasse 51
3003 Berne

Janvier 2002

Avant-propos

La conciliation entre vie professionnelle et vie familiale a une importance fondamentale lorsqu'il s'agit de concrétiser l'égalité des sexes dans la vie professionnelle. La présente étude montre qu'un nombre croissant de femmes acceptent de relever le défi et continuent d'exercer leur activité professionnelle après avoir mis au monde des enfants. En l'an 2000, presque deux tiers (63 pour cent) des femmes qui ont au moins un enfant de moins de 7 ans exerçaient une activité lucrative. Cette proportion était même de trois sur quatre parmi celles ayant des enfants en âge de scolarité.

Aujourd'hui comme hier, les femmes assument, en plus de leur activité professionnelle, une quantité de tâches domestiques et familiales non rémunérées. Lorsqu'elles ont des enfants en bas âge, elles représentent en moyenne presque 60 heures par semaine. Dès que les enfants sont plus grands, cette charge diminue, certes, mais reste supérieure à 40 heures. Rien de très étonnant à ce que de nombreuses femmes réduisent sensiblement leur activité professionnelle. Le taux d'occupation moyen de celles qui ont de petits enfants est d'environ 30 pour cent. Il va de soi que dans de telles conditions, ces femmes ne parviennent pas à accéder aux postes intéressants et ne sont pas non plus en mesure d'assumer des fonctions dirigeantes.

Qu'en est-il des pères? Comme par le passé, ils s'investissent principalement dans la vie professionnelle. Selon la présente étude, le taux d'activité des hommes approche les 100 pour cent. Ce sont justement les pères ayant des enfants en bas âge qui travaillent le plus, soit 43 heures par semaine en moyenne. Leur participation aux tâches domestiques est proportionnellement modeste puisqu'elle atteint à peine 20 heures hebdomadaires.

Sil l'on veut que l'égalité des chances entre hommes et femmes dans la vie professionnelle se concrétise, il est indispensable que les pères aussi se sentent concernés par la question de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, et prennent davantage leur responsabilité dans l'accomplissement des tâches domestiques et familiales. Il va de soi que pour parvenir à une meilleure répartition du travail rémunéré et non rémunéré, il s'agit non seulement pour les couples de convenir d'une solution équitable mais il faut encore prendre des mesures d'appoint. L'assurance maternité, l'égalité salariale entre femmes et hommes, un équipement suffisant en structures d'accueil extrafamiliales de la petite enfance, de même que la disposition des employeuses et employeurs à proposer aux hommes des horaires de travail adaptés constituent également des facteurs décisifs.

Le Bureau fédéral de l'égalité remercie chaleureusement Silvia Strub et Tobias Bauer, du Bureau BASS, de leur précieux travail et de leur engagement. Il espère vous fournir avec la présente étude, chères lectrices et chers lecteurs, un instrument efficace d'analyse de la situation actuelle. Nos remerciements s'adressent également à Francine Matthey, qui en a effectué avec soin la traduction.

Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes

Janvier 2002

Table des matières

Impressum	II
Avant-propos	III
Table des matières	V
Résumé	VII
1 Questions posées et procédure	1
1.1 Sources.....	1
1.2 Méthodes utilisées	3
1.3 Structure du rapport	4
2 La situation en Suisse en l'an 2000	5
2.1 Emploi du temps selon le type de ménage	5
2.2 Analyse approfondie par domaine	9
2.3 Analyse approfondie des tâches domestiques et familiales dans le cas des couples	13
2.4 Analyse approfondie de la situation dans les couples, selon l'âge du plus jeune enfant.....	16
2.5 Analyse approfondie selon d'autres catégories	18
3 Evolution de la situation en Suisse	20
3.1 Comparaison des résultats de l'ESPA 1997 et de l'ESPA 2000.....	20
3.2 Evolution à long terme des tâches domestiques et familiales.....	22
3.3 Evolution à long terme de l'activité professionnelle	23
4 Situation en Suisse et dans les pays européens	25
4.1 Personnes âgées de 20 à 50 ans	25
4.2 Analyse approfondie de la situation dans les couples ayant un enfant de moins de sept ans.....	30
4.3 Conclusions tirées des comparaisons entre pays	31
5 Aperçu des principaux résultats	33
Bibliographie	35
Tableaux en annexe	37

Résumé

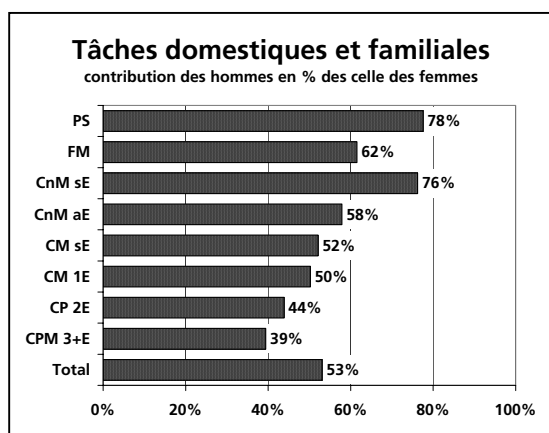
La présente étude a été effectuée sur mandat du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG). Il s'agit d'une analyse de la répartition actuelle du travail non rémunéré et rémunéré entre hommes et femmes dans notre pays. Les résultats y sont en outre comparés à ceux des années précédentes et aux résultats établis dans d'autres pays européens.

Résultats relatifs à l'an 2000

En ce qui concerne l'an 2000, les auteur-e-s se sont basés sur les résultats de l'Enquête suisse sur la population active ESPA 2000 de l'Office fédéral de la statistique. Quelques 17'000 ménages y sont interrogés de façon détaillée sur le volume de travail non rémunéré qu'ils ont accompli le jour précédent. Les analyses ci-après portent uniquement sur les tâches domestiques et familiales, c'est-à-dire à la tenue du ménage ainsi qu'à la prise en charge des enfants. Le travail bénévole et le travail non rémunéré accomplis à l'extérieur du ménage en sont exclus. Les personnes considérées sont en général âgées de 18 à 59 ans.

Tâches domestiques et familiales

La répartition des tâches domestiques et familiales entre les femmes et les hommes, dans notre pays, est très inégale. Les femmes y consacrent 34 heures et les hommes 18 heures par semaine. La contribution de ces derniers équivaut par conséquent à la moitié environ (53%) de celle des femmes.

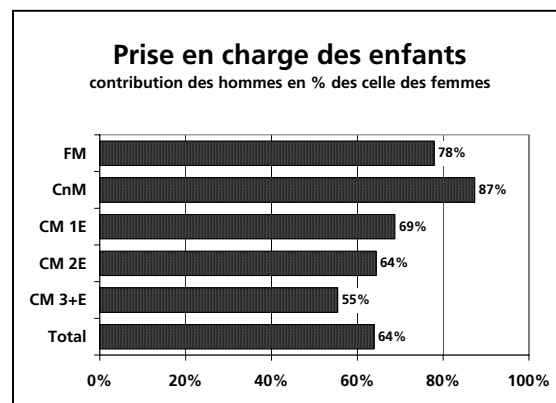


Ce rapport varie considérablement selon le type de ménage. La répartition la moins inégale des tâches domestiques se rencontre chez les personnes seules (PS) et les couples non mariés qui n'ont pas d'enfants (CnM sE). La contribution des hommes, dans ces ménages, représente environ les trois quarts de celle des femmes. En

ce qui concerne les tâches domestiques et familiales, cette proportion est d'à peu près 60% dans les familles monoparentales (FM) et chez les couples non mariés ayant des enfants (CnM aE). Dans les couples mariés sans enfants (CM sE) ou ayant un enfant (CM 1E), elle approche les 50%. Enfin, la contribution des hommes proportionnellement à celle des femmes est d'environ 40% chez les couples mariés ayant deux enfants et plus (CM 2E, CM 3+E).

Prise en charge des enfants

Le temps consacré à la prise en charge des enfants est un peu moins contrasté. Ce sont les pères dans les couples non mariés qui en font nettement le plus. Leur contribution s'élève à 87% en moyenne de celle des mères. Celle des pères mariés diminue à mesure que le nombre d'enfants augmente: elle dégringole de 69% lorsqu'ils ont un enfant à 55% lorsqu'ils en ont trois et plus.



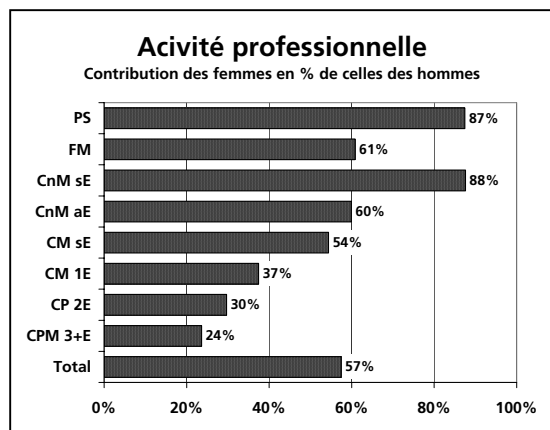
Activité professionnelle

Indépendamment de leur statut familial – seuls, mariés, concubins, avec ou sans enfants –, les hommes exercent presque sans interruption une activité professionnelle à temps complet.

En revanche, l'activité professionnelle des femmes n'a généralement qu'un caractère accessoire et elles ne l'exercent qu'après avoir rempli les exigences liées à la famille. Leur taux d'activité, tout juste 80 pour cent au total, est certes étonnamment élevé. Sur 10 femmes en âge de travailler (18 à 63 ans), seules 2 n'exercent pas d'activité professionnelle. Le taux d'occupation des femmes est néanmoins souvent réduit. Lorsqu'elles ont trois enfants et plus, par exemple, il ne dépasse en moyenne pas 10 heures par semaine.

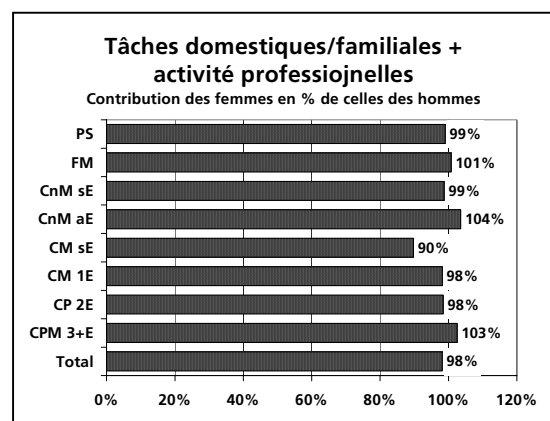
Les femmes qui occupent un emploi effectuent en moyenne 23 heures par semaine contre 40 heures pour les hommes, soit environ 57% du temps qu'effectuent ces derniers. Selon le type

de ménage, cette répartition est encore plus inégale que dans le cas des tâches domestiques et familiales. Chez les personnes seules et les concubins sans enfants, le taux d'occupation des femmes équivaut tout juste à 90 pour cent du taux des hommes. Dans les familles monoparentales et les couples non mariés ayant des enfants, il atteint seulement 60 pour cent environ. Il régresse dans les couples mariés, à mesure que le nombre d'enfants augmente: un enfant, 54 pour cent; deux enfants, 30 pour cent; trois enfants et plus, 24 pour cent.



Tâches domestiques et familiales plus activité professionnelle

Lorsqu'on prend en considération les tâches domestiques et familiales plus l'activité professionnelle, femmes et hommes assument le même volume de travail, à peu de chose près: en moyenne 57 heures de travail hebdomadaires pour les femmes et 58 pour les hommes; ce qui correspond à une activité à 98 pour cent pour les femmes.



Dans tous les types de ménages, hommes et femmes accomplissent à peu près le même nombre d'heures de travail au total (le rapport entre les sexes est dans chaque cas proche de 100%). La proportion la plus faible, 90 pour cent, concerne les couples mariés qui n'ont pas

d'enfants. Elle est essentiellement déterminée par le faible pourcentage de mères qui, une fois que les enfants ont quitté le domicile parental, réintègrent (peuvent réintégrer) le monde du travail. La proportion la plus élevée, 104 pour cent, se rencontre chez les couples non mariés ayant des enfants.

Sous-estimation des tâches domestiques et familiales accomplies par les femmes

Dans l'ESPA 2000, les questions portent sur les tâches domestiques et familiales accomplies le jour précédent. Comparée à une enquête budget-temps détaillée réalisée au moyen du carnet journalier, il en résulte très probablement une sous-estimation du temps investi par les femmes et une surestimation de celui investi par les hommes.

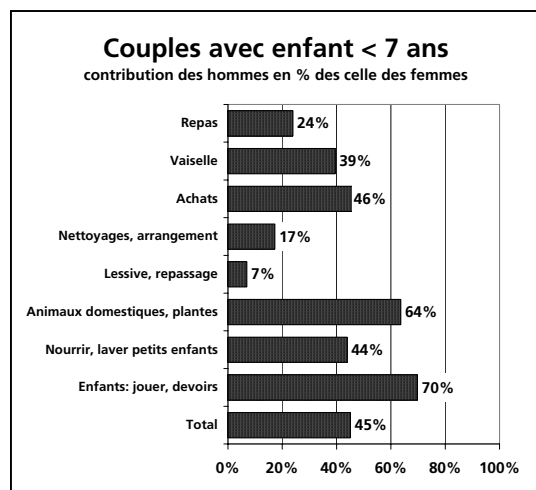
En comparant les résultats de l'ESPA 1997 (qui, du point de vue méthodologique, correspond à l'ESPA 2000) à ceux d'une enquête budget-temps menée en 1994 (qui ne sont pas assez différenciés pour permettre une analyse détaillée), on parvient à estimer le degré de distorsion. Les hommes, selon l'ESPA, consacraient environ 3 heures de plus et les femmes 3 heures de moins que dans l'autre enquête à l'ensemble des tâches domestiques „nettoyages, rangement, repas, vaisselle, achats, lessive“. Une petite partie des différences est vraisemblablement imputable au fait que l'ESPA a eu lieu trois ans après l'enquête budget-temps et que la répartition des tâches, dans l'intervalle, est devenue un peu plus équitable. Dans la majorité des cas toutefois, elles sont dues à la méthode utilisée.

Dans les données de l'ESPA, sur lesquelles reposent les présentes analyses, la part effective des tâches domestiques et familiales assumées est par conséquent sous-estimée en ce qui concerne les femmes et surestimée dans le cas des hommes. C'est pourquoi, dans ces analyses, l'inégalité de la répartition de ces tâches entre les sexes est systématiquement en dessous de la réalité. La charge totale constituée par les tâches domestiques, familiales et l'activité professionnelle qu'assument les femmes est probablement supérieure à celle qu'assument les hommes.

Couples avec enfants en bas âge

La répartition des tâches est particulièrement inégale chez les couples ayant des enfants en bas âge (au moins un enfant de moins de 7 ans). Selon l'ESPA 2000, les tâches domestiques et familiales qu'accomplissent les mères correspondent en moyenne à 59 heures hebdomadaires, contre 27 heures pour les pères. La contribution de ces derniers (45%) est donc inférieure à la moitié de celle des mères.

Selon les domaines d'activité, l'inégalité est encore beaucoup plus criante. La participation des pères est particulièrement faible à la lessive et au repassage (7%), aux nettoyages et au rangement (17%) et à la préparation des repas (24%). Ils se distinguent surtout lorsqu'il s'agit de jouer avec les enfants et de les aider à faire leurs devoirs, et investissent 70% du temps consacré à ces tâches par les mères.



Les activités reproduites sont celles qui occupent au moins 4 heures hebdomadaires dans l'ensemble des tâches domestiques (les hommes consacrent un peu plus de temps que les femmes aux "activités manuelles" et aux "tâches administratives", lesquelles ne sont pas prises en compte dans ce graphique)

Evolution en Suisse

Comment la répartition des tâches entre les sexes a-t-elle évolué ces dernières années? Il n'existe pas, en Suisse, d'enquêtes budget-temps portant sur le temps consacré au travail non rémunéré pendant une assez longue période. Les possibilités de comparaisons sont donc limitées. Seule l'ESPA 1997, tout à fait comparable avec l'ESPA 2000, permet d'étudier l'évolution de la situation de 1997 à 2000. Concernant les années 1992 à 1995, on dispose des résultats des ESPA correspondantes, dans lesquelles toutefois les questions portent sur le travail non rémunéré considéré en bloc, sans

qu'il soit fait de distinction entre les activités. Il existe également une enquête budget-temps détaillée concernant les années 1979/1980 mais, pour des raisons méthodologiques, ses résultats ne sont comparables que sous réserve avec ceux de l'ESPA 2000.

Peu de changements concernant les tâches domestiques et familiales dans les années 1990

De 1992 à 1995, les pères ont consacré une petite heure de moins par semaine aux tâches domestiques et familiales, les mères une heure de plus.

De 1997 à 2000, la charge de chaque partenaire, en matière de tâches domestiques et de la prise en charge des enfants, s'est accrue d'environ 2 heures dans les couples mariés ayant des enfants. Cette augmentation s'explique avant tout par le supplément de temps requis par l'encadrement des enfants (jeux et aide aux devoirs).

Légère tendance à une meilleure répartition des tâches

Les réponses des couples à la question de savoir qui assume la responsabilité principale des tâches domestiques indiquent une légère tendance à une meilleure répartition. La proportion de ménages dans lesquels la femme assume cette responsabilité a diminué d'environ 2 points de pourcentage (mais atteint encore presque 80%). La proportion de ménages où cette responsabilité est partagée a augmenté de quelque 3 points de pourcentage et se chiffre à 17%.

Evolution à long terme concernant les tâches domestiques et familiales

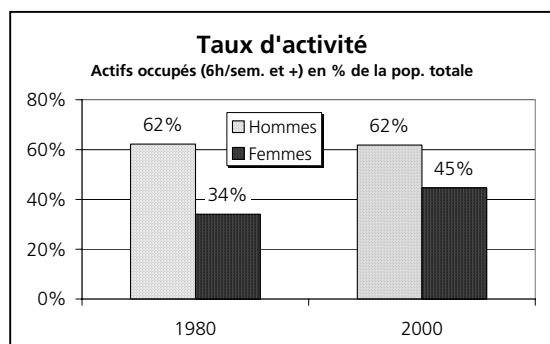
La répartition des tâches entre femmes et hommes et selon le type de ménage n'a pas fondamentalement évolué au cours des 20 dernières années. La comparaison directe des résultats de l'enquête budget-temps de 1979/80 et de l'ESPA 2000 semble toutefois indiquer une faible augmentation de la participation des hommes et une nette diminution de celle des femmes aux tâches domestiques et familiales. La charge temporelle moyenne, selon l'enquête budget-temps, équivalait en 1979/80 chez toutes les personnes interrogées (retraité-e-s compris) à 5 heures par semaine pour les hommes et à 32 heures tout juste par semaine pour les femmes. Selon l'ESPA, ces chiffres étaient de 9 heures env. et de 22 heures env. en l'an 2000.

Si l'on tient compte des différences méthodologiques, le résultat n'est pas aussi clair et net. Par

rapport à ce qui se passe lors d'une enquête budget-temps, les hommes ont tendance à surestimer et les femmes à sous-estimer leur participation aux tâches domestiques et familiales. Par conséquent, une comparaison sur le long terme autorise seulement à conclure que le volume de tâches domestiques et familiales assumé par les hommes n'a pas augmenté, sinon de façon insignifiante, ces 20 dernières années. Celui assumé par les femmes a vraisemblablement diminué, même si l'on tient compte de leur sous-estimation dans l'ESPA 2000.

Augmentation à long terme du taux d'activité des femmes

Au cours des deux dernières décennies, la participation des femmes à la vie professionnelle dans notre pays a sensiblement augmenté. La proportion de femmes actives occupées au minimum 6 heures par semaine, parmi toutes les femmes (y compris les retraitées), a grimpé de 34 à 45 pour cent de 1980 à 2000. En revanche, la proportion d'hommes s'est maintenue à 62 pour cent.



La participation accrue des femmes à la vie professionnelle s'accompagne toutefois d'une tendance à la hausse du travail à temps partiel (tandis que les hommes continuent à travailler pratiquement sans interruption à temps complet). Par conséquent, la part des femmes au volume global du travail rémunéré n'a que faiblement progressé. Elle n'a pour ainsi dire pas varié pendant les années 90.

Comme le montre le graphique 18, les taux d'activité des femmes et des hommes se sont légèrement rapprochés au cours des années 90. Cependant, la répartition du volume global du travail rémunéré entre les sexes est restée pratiquement la même. Selon la statistique du volume du travail de l'Office fédéral de la statistique (SAKE-NEWS n° 5/2001 et SAKE/NEWS n° 1/1996), la part des femmes au volume du travail global s'élevait à 34.4 pour cent en 1991. Elle a baissé à 33.6 pour cent jusqu'en 1996 puis est remontée jusqu'à atteindre 34.9 pour cent

en 1999. A la fin des années 90, elle était donc presque la même qu'au début.

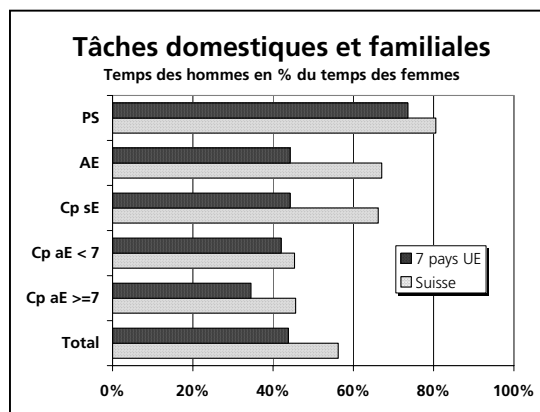
Comparaison au niveau international

Il est possible d'établir pour l'année 2000 une comparaison entre 7 pays membres de l'UE (Finlande, France, Allemagne, Grèce, Italie, Pays-Bas et Portugal). Les tâches domestiques et familiales y ont fait l'objet d'un sondage dans le cadre du réseau de recherche international „European Network on Policies and the Division of Unpaid and Paid Work“, selon une méthode comparable à celle utilisée en Suisse dans le cadre de l'ESPA 2000.

Le volume des tâches domestiques et familiales y varie, selon le type de ménage, à peu près dans une même mesure que dans notre pays. La participation des hommes suisses est comparable à celle de leurs homologues dans ces pays. En revanche, le volume des tâches domestiques et familiales assumé par les femmes est plus faible en Suisse.

En Suisse, la répartition des tâches domestiques et familiales selon le type de ménage est similaire à celle qui prévaut en Allemagne. Elle est toutefois un peu moins inégale que dans l'ensemble des 7 pays de l'UE. Dans les familles monoparentales et les couples sans enfants notamment, les hommes, comparés aux femmes, assument nettement plus de tâches domestiques et familiales en Suisse que dans ces pays.

Personnes de 20 à 50 ans



Conclusions

On peut résumer les constatations faites comme suit:

- Le travail non rémunéré et le travail rémunéré continuent à être répartis de façon très inégale entre les sexes dans notre pays.
- Bien que la participation des femmes à la vie professionnelle ait constamment augmenté au cours des deux dernières décennies, celle des

Résumé

hommes aux tâches domestiques n'a progressé que de façon insignifiante.

■ Dans certains domaines, la répartition des tâches domestiques et familiales tend à s'améliorer. Le nombre de couples, par exemple, dans lesquels les partenaires se partagent les tâches domestiques a légèrement augmenté de 1997 à 2000.

■ L'inégalité de la répartition s'accroît au sein des couples lorsqu'ils sont mariés et à mesure que le nombre d'enfants augmente. Son niveau plus faible chez les couples non mariés indique que ceux-ci perçoivent mieux les possibilités d'aménager la vie commune de façon plus égalitaire.

■ Par rapport à d'autres pays européens, la répartition des tâches domestiques et familiales est un peu moins inégale en Suisse.

■ Il convient par ailleurs de faire la remarque suivante: bien que l'ESPA 2000 ait permis de faire des constatations différenciées quant à la répartition des tâches domestiques et familiales, des distorsions apparaissent, vu la méthode utilisée, par comparaison avec une étude budget-temps proprement dite. Il serait par conséquent très souhaitable que le travail non rémunéré fasse l'objet d'une telle enquête dans notre pays.

1 Questions posées et procédure

Le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) a chargé le Bureau BASS d'effectuer une étude de la répartition du travail non rémunéré et rémunéré entre les sexes, qui comporterait notamment les volets suivants:

■ **Situation actuelle en Suisse.** Comment les tâches domestiques et familiales sont-elles réparties entre les sexes? Qu'en est-il par exemple dans les couples ayant des enfants?

■ **Evolution au cours des années 90.** Comment la répartition des tâches domestiques, familiales et de l'activité professionnelle a-t-elle évolué ces dernières années?

■ **Confrontation des résultats avec les résultats d'enquêtes budget-temps antérieures.** Intégration des résultats actuels et antérieurs dans une comparaison à long terme.

■ **Comparaison au niveau international.** Il serait souhaitable et intéressant d'effectuer une comparaison avec la situation actuelle dans d'autres pays, notamment dans les Etats membres de l'UE et les pays voisins.

L'accent est mis, dans la présente étude, sur la description de la division du travail entre les sexes. Les diverses théories visant à expliquer la répartition inégale du travail rémunéré et du travail non rémunéré n'y sont pas développées.¹

1.1 Sources

Les auteur-e-s se sont basés sur les données de l'Office fédéral de la statistique² d'une part et sur les résultats de l'„European Network on Policies and the Division of Unpaid and Paid Work“³ d'autre part.

ESPA 2000

L'étude s'appuie en premier lieu sur les données de l'Enquête suisse sur la population active menée en l'an 2000 (ESPA 2000). Il s'agit d'une enquête par sondage effectuée chaque année depuis 1991. Elle contient les observations de 17'733 personnes représentant la population résidante permanente de la Suisse âgée de 15 ans et plus. Les données sont rassemblées au moyen d'interviews téléphoniques d'une durée de 20 minutes environ et concernent en premier lieu la structure socioéconomique et la participation à la vie active. Un module de questions sur le thème „travail non rémunéré“ d'une durée de 5 à 7 minutes a été ajouté pour la deuxième fois (depuis 1997) à cette enquête. Trois grands domaines ont été définis: (1) travail non rémunéré accompli dans son propre ménage (y compris la prise en charge des enfants), (2) activités honorifiques et bénévoles au sein d'organisations, institutions, sociétés et associations, (3) travail non institutionnalisé, non rémunéré, accompli hors de son propre ménage.

Dans le cadre de la présente étude, seul le premier domaine présente un intérêt, soit le travail non rémunéré accompli dans son propre ménage, qui comprend toutes les tâches domestiques (nettoyages, repas, achats, tâches administratives, etc.) ainsi que les soins et l'assistance aux enfants et aux adultes vivant

¹ Il existe une vue d'ensemble des diverses théories économiques et sociologiques par ex. chez Bauer (2000) ou chez Künzler et al. (2001).

² A ce propos, les auteur-e-s remercient Valérie Lässig et Michel Kolly de la Section de la vie active et du marché du travail à l'Office fédéral de la statistique, qui ont participé à l'analyse des données ESPA et mis à disposition leurs propres analyses. Merci également à Jacqueline Schön-Bühlmann de la Section de la culture, de la politique et des conditions de vie à l'Office fédéral de la statistique, qui a mis à disposition les analyses de l'ESPA 2000 portant sur la responsabilité principale et la charge temporelle concernant certaines activités.

³ Les auteur-e-s remercient la directrice de projet Tineke M. Willemsen, de l'Université de Tilburg (Pays-Bas), de leur avoir fourni des documents très divers en relation avec leur projet.

dans le ménage qui en besoin. Afin d'obtenir des informations aussi précises que possible sur la charge temporelle, les questions portent chaque fois sur un jour déterminé (la veille ou l'avant-veille de l'interview) de manière à ce que le relevé porte sur tous les jours de la semaine sans distinction. Cette méthode ne renseigne pas sur la charge temporelle moyenne d'individus mais permet d'établir des valeurs moyennes utilisables pour un groupe de personnes ou de ménages et pouvant être extrapolées sur une semaine.

Enquêtes déjà effectuées en Suisse

Outre les données fournies par l'ESPA 2000, les résultats d'études antérieures effectuées en Suisse ont été utilisés afin de cerner l'évolution de la situation au cours des dernières années. Il s'agit de l'ESPA 1997, dans laquelle le travail non rémunéré est différencié de la même manière. En revanche, il est traité comme une variable globale dans les ESPA réalisées de 1992 à 1995, ce qui réduit les possibilités de comparaison. Une enquête budget-temps proprement dite datant des années 1979/80 (OFS 1981) ne permet elle aussi, vu la méthode de relevé appliquée (carnet journalier) d'effectuer qu'une comparaison limitée.

Dans quelle mesure l'ESPA 1997 et l'ESPA 2000 renseignent-elles sur la charge temporelle réelle?

En ce qui concerne l'**activité professionnelle**, les données concernant le temps de travail hebdomadaire ordinaire (sans les absences spéciales, par ex. dues à la maladie, ou les heures supplémentaires) sont très fiables.

Comme il a été dit ci-dessus, les questions portent sur les **tâches domestiques et familiales** accomplies durant un jour de référence. Un sondage ex post comme celui-là fournit en général des valeurs plus faibles qu'un relevé détaillé au moyen d'une enquête budget-temps.⁴ Cela s'applique notamment à la saisie des occupations de courte durée, qui ont une importance considérable dans le cas des tâches domestiques et familiales (Bauer 1998, p. 28). Il est possible de tirer certaines conclusions relatives à cette sous-estimation en comparant les résultats de l'ESPA 1991 avec ceux d'une étude de Erb Egli (1994). Erb Egli a entrepris en 1994 une enquête budget-temps au moyen du carnet journalier (en observant des intervalles de 30 minutes) auprès de quelque 900 personnes. Les résultats, peu détaillés, ne sont pas exposés dans la présente étude. Ils permettent toutefois d'effectuer une comparaison horizontale des volumes des tâches domestiques et familiales avec les chiffres de l'ESPA 1997.⁵ Même si l'on part de l'idée que le volume du travail non rémunéré des hommes a légèrement augmenté de 1994 à 1997 par rapport à celui des femmes (comme ce fut le cas de 1997 à 2000, cf. section 3.1), on constate une nette surestimation de la charge temporelle des hommes dans l'ESPA par rapport aux chiffres de l'enquête budget-temps de Erb Egli. En ce qui concerne les activités domestiques, directement comparables, la contribution des hommes équivaut à 20 pour cent de celle des femmes chez Erb Egli et à 35 pour cent dans l'ESPA 97. Une grande partie de cet écart s'explique probablement par la dissemblance des méthodes de relevé et une petite

⁴ La méthode utilisée au niveau international pour relever le temps consacré au travail non rémunéré est celle des «time use surveys». Ces enquêtes budget-temps s'effectuent sur la base d'un carnet journalier qui indique, à intervalles plus ou moins rapprochés (par ex. 10 à 15 min), toutes les activités qu'une personne a accomplies pendant une journée choisie au hasard (cf. Bauer 1998, 26ss). Les résultats donnent une vue d'ensemble du budget-temps global d'une personne, c.-à-d. que tous les domaines d'activité ayant rempli une journée entière (activité professionnelle, travail non rémunéré, formation, loisirs et temps consacré à soi) sont chiffrés en pour cent.

⁵ En outre, la question se pose de savoir dans quelle mesure le sondage à intervalles de 30 minutes chez Erb Egli (1994), par rapport à des intervalles plus courts (par ex. 30 minutes dans l'enquête budget-temps 1979/80), engendre des distorsions. Il faut s'attendre à ce qu'en cas de longs intervalles, les activités domestiques de courte durée qu'assument en premier lieu les femmes soient plutôt sous-estimées.

partie seulement par les modifications de comportement intervenues entre 1994 et 1997. Quant aux soins et à l'assistance aux enfants ainsi qu'aux adultes vivant dans le ménage qui en ont besoin, les différences sont encore plus sensibles: tandis que chez Erb Egli (1994) les hommes consacrent un tiers du temps des femmes à ces tâches, cette proportion atteint presque deux tiers dans l'ESPA 97 (cf. **tableau 1**).

Tableau 1

Comparaison des données concernant certaines activités domestiques (h./sem.) figurant dans l'enquête budget-temps de Erb Egli (1994) avec celles de l'ESPA 1997, personnes de 18 à 61/64 ans.

	Erb Egli 1994			ESPA 1997		
	Hommes	Femmes	Hres hommes en % de hres femmes	Hommes	Femmes	Hres hommes en % de hres femmes
Nettoyages, rangement	1.3	9.9	14%	1.6	5.8	27%
Préparation des repas, vaisselle	1.5	8.7	17%	4.0	9.9	41%
Achats	1.9	4.0	47%	1.7	3.0	55%
Lessive/repassage	0.1	2.3	6%	0.4	2.8	15%
Total nettoyages/rangement, préparation des repas/vaisselle, achats, lessives/repassage	4.9	24.8	20%	7.6	21.6	35%
Prise en charge des enfants et des adultes qui en ont besoin	1.9	5.8	32%	2.9	5.1	57%

Sources: Erb Egli (1994), ESPA 1997, calculs BASS.

Comparaison au niveau international

Les résultats de l'„European Network on Policies and the Division of Unpaid and Paid Work“ ont notamment été utilisés pour comparer la Suisse avec d'autres pays européens (Willemsen/ Frinking 2001). Dans le cadre de ce projet de recherche, des sondages, largement comparables à l'ESPA 2000, ont eu lieu ces dernières années auprès de ménages dans sept pays membres de l'UE: Finlande, France, Allemagne, Grèce, Italie, Pays-Bas et Portugal.

1.2 Méthodes utilisées

Afin d'exposer au moyen des données de l'ESPA la situation dans les années 90 et en l'an 2000, l'analyse a été limitée à des personnes adultes, âgées de 18 à 59 ans. Les divers ménages, indépendamment du nombre de personnes qu'ils comportent, du nombre d'enfants et de l'état civil, ont été répartis en huit **types de ménages**⁶:

- Personnes vivant seules;
- Familles monoparentales (un parent);
- Couples non mariés n'ayant pas d'enfants;
- Couples non mariés ayant des enfants;
- Couples mariés n'ayant pas d'enfants;

⁶ On entend par enfants les personnes jusqu'à 18 ans ainsi que les personnes de 18 à 24 ans encore en formation. Notons que seules les personnes vivant dans le ménage comptent. Par conséquent, lorsqu'un couple marié a deux enfants qui ont déjà quitté le domicile parental, il est considéré comme un „couple marié sans enfants“.

- Couples mariés ayant un enfant;
- Couples mariés ayant deux enfants;
- Couples mariés ayant trois enfants et plus.

Les autres types de ménages (par ex. adultes vivant avec un (ou deux) parent(s) et/ou des enfants adultes, personnes vivant ensemble mais n'ayant aucun lien de parenté, etc.) constituent un groupe très hétérogène et ont par conséquent été exclus de l'analyse.

Quant à la question de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, la répartition des tâches dans les couples présente un intérêt particulier. Suivant les sources utilisées, il n'est pas fait de distinction quant à l'état civil.

En outre, la **situation des couples mariés selon l'âge de leurs enfants** a fait l'objet d'une analyse approfondie, ce qui devrait influencer de façon déterminante sur l'emploi du temps, notamment celui des femmes:

- Couple marié avec enfant(s) en bas âge, le dernier-né n'ayant pas plus de 3 ans;
- Couple marié avec enfant(s) d'âge préscolaire, le dernier-né ayant entre 4 et 6 ans;
- Couple marié avec enfant(s) en âge de scolarité ayant entre 7 et 15 ans.

Pour pouvoir comparer à long terme les charges temporelles aux résultats d'enquêtes budget-temps des années 70 et analyser la situation en Suisse par rapport à d'autres pays, les catégories observées dans l'ESPA ont été chaque fois adaptées de façon appropriée aux autres sources de données.

1.3 Structure du rapport

Le chapitre 2 s'ouvre sur l'exposé de la situation actuelle en Suisse au moyen des résultats de l'ESPA 2000. Le chapitre 3 traite de l'évolution au cours de ces dernières années, le chapitre 4 de la possibilité d'intégrer les résultats concernant la Suisse dans une comparaison effectuée au niveau international. Le chapitre 5, enfin, donne un aperçu des résultats les plus importants. Dans l'annexe figurent, sous forme de tableaux, les données qui ont servi de base aux illustrations des chapitres 2 à 5.

2 La situation en Suisse en l'an 2000

L'ESPA 2000 permet d'établir la part de temps consacré aux tâches domestiques, familiales et à l'activité professionnelle dans divers types de familles et de ménages. La section 2.1 porte sur la répartition des tâches domestiques, familiales et de l'activité professionnelle, de même que sur les taux d'activité des femmes et des hommes selon la composition du ménage. La section 2.2 comporte une analyse approfondie des tâches domestiques et familiales, dans laquelle les domaines tâches domestiques et prise en charge des enfants sont considérés séparément, et montre quels ménages ont recours à une aide extérieure. La section 2.3 traite de la division du travail dans les couples et la section 2.4 de la division du travail fondée sur le sexe dans les couples mariés ayant des enfants, et selon l'âge des enfants. Les différences éventuelles d'une région à l'autre sont examinées dans la section 2.5.

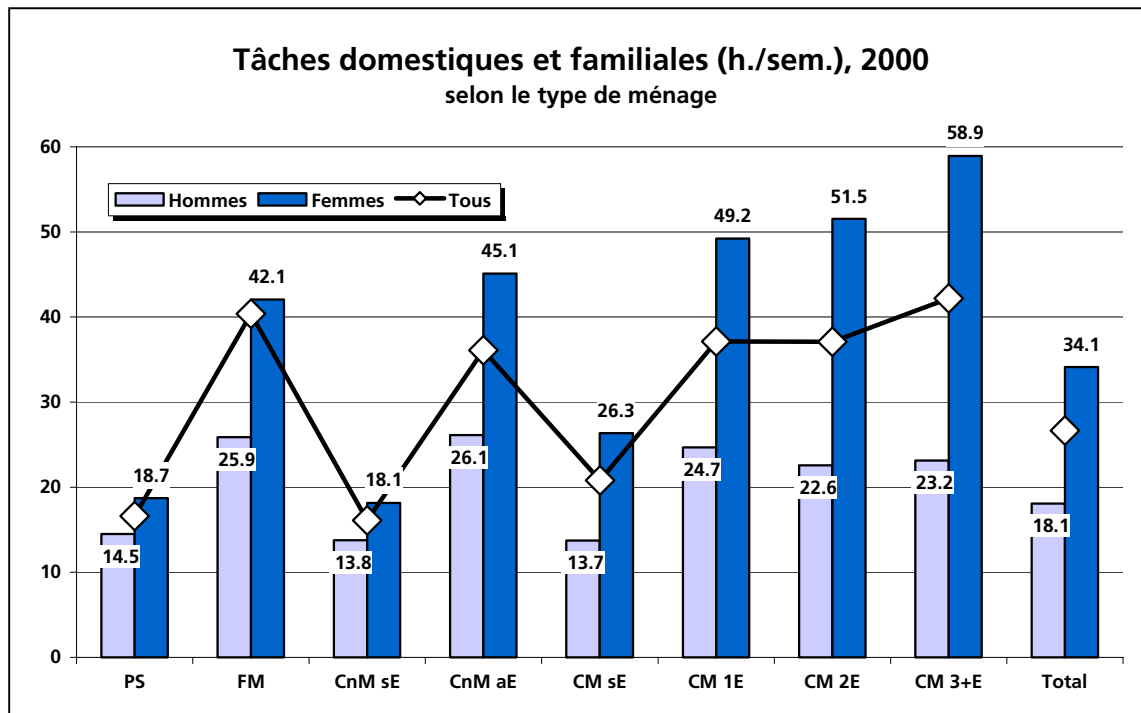
2.1 Emploi du temps selon le type de ménage

Tâches domestiques et familiales

Le **graphique 1** montre le temps hebdomadaire moyen consacré aux tâches domestiques et familiales (y compris la prise en charge des enfants), selon le sexe et le type de ménage. On constate que.

- Les femmes, quelle que soit leur situation familiale, consacrent davantage de temps que les hommes aux tâches domestiques et familiales, soit 34 heures en moyenne par semaine contre 18 heures par semaine.
- Le volume de tâches domestiques et familiales qu'assument les femmes et les hommes diffère notamment entre les ménages ayant des enfants et les ménages sans enfants.
- Les hommes sans enfants consacrent environ 14 heures par semaine aux tâches domestiques et familiales, les hommes ayant des enfants environ 23 à 26 heures.
- Les femmes sans enfants investissent 18 à 26 heures par semaine dans les tâches domestiques et familiales, les femmes ayant des enfants 42 à pratiquement 60 heures.
- La répartition des tâches domestiques et familiales entre les sexes dépend fortement de l'état civil des intéressé-e-s.
- Les différences entre les sexes sont plus faibles chez les personnes seules. La charge temporelle des femmes est tout de même de 30 pour cent supérieure à celle des hommes.
- La différence est légèrement plus prononcée chez les couples non mariés sans enfants, tandis que chez les couples mariés sans enfants, les épouses s'occupent presque deux fois plus du ménage que leur mari.
- Ce sont les femmes mariées ayant des enfants qui assument le plus grand volume de tâches domestiques et familiales. Celles qui ont un enfant totalisent un peu moins de 50 heures hebdomadaires, celles qui en ont trois et plus environ 60.

Graphique 1



Légende: PS = personne seule; FM = famille monoparentale; CnM = couple non marié; CM = couple marié; sE = sans enfants; aE = avec enfants; 1 E = 1 enfant, etc. ; Tâches domestiques et familiales = tâches domestiques plus prise en charge des enfants.
Source: ESPA 2000, calculs BASS.

Activité professionnelle

Lorsqu'on analyse l'activité professionnelle, il faut faire la distinction entre deux variables. Le taux d'activité indique la proportion de personnes qui exercent une activité professionnelle (au minimum une heure par semaine) par rapport à toutes les personnes de 18 à 59 ans incluses dans l'analyse. En outre, le volume de travail rémunéré moyen par semaine est indiqué. Les taux d'activité selon le type de ménage figurent dans le **graphique 2**:

■ Le taux d'activité des hommes est élevé en permanence. Il dépasse 94 pour cent, quels que soient leur état civil et le nombre de leurs enfants.

■ Le fait qu'une femme exerce ou pas une activité professionnelle dépend en premier lieu de son état civil.

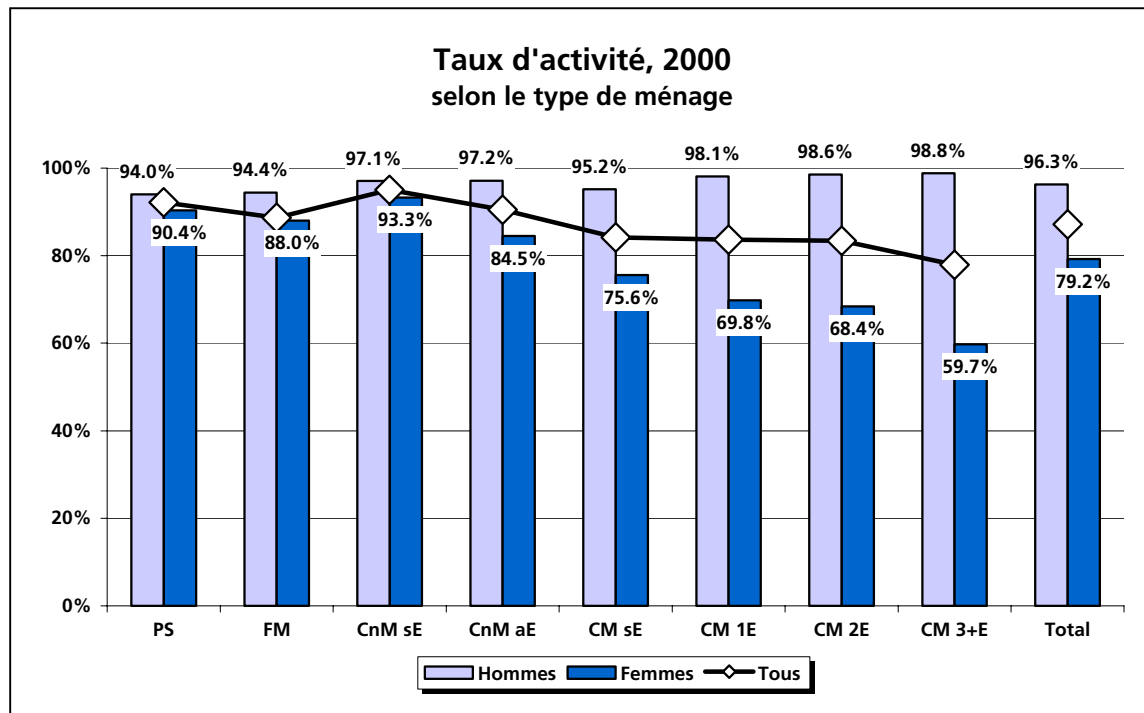
■ La proportion de femmes, parmi celles qui ne sont pas mariées, qui exercent une activité professionnelle oscille entre 85 pour cent (partenaires non mariées ayant des enfants) et 93 pour cent (partenaires non mariées n'ayant pas d'enfants). Les taux d'activité des femmes qui élèvent seules leurs enfants et de celles qui vivent seules se situent entre les deux.

■ Parmi les femmes mariées, les taux d'activité sont nettement inférieurs, même si le ménage ne compte pas d'enfants. Quant aux femmes mariées qui n'ont pas d'enfants, leur taux d'activité atteint 76 pour cent.⁷

■ Lorsque naissent des enfants, la participation à la vie professionnelle diminue. S'il y en a trois ou davantage, le taux d'activité atteint encore 60 pour cent.

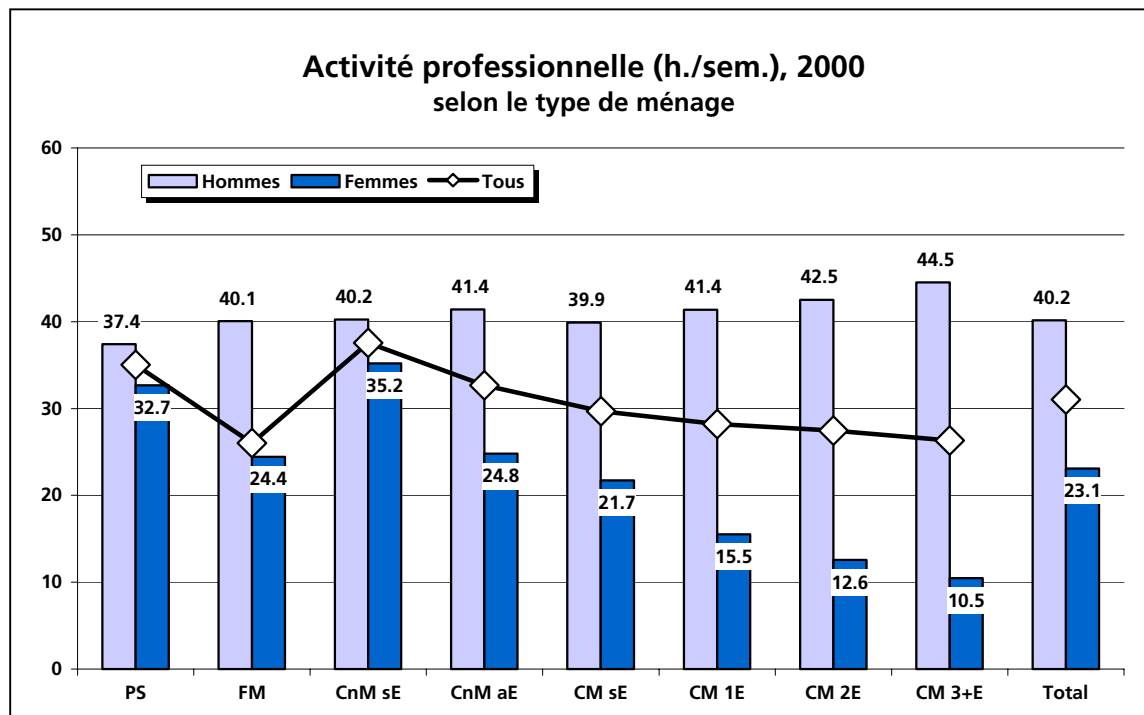
⁷ Il peut s'agir dans ces cas-là de femmes qui soit n'ont pas d'enfants, soit n'en ont pas encore ou dont les enfants ont déjà quitté le domicile parental.

Graphique 2



Légende: PS = personne seule; FM = famille monoparentale; CnM = couple non marié; CM = couple marié; sE = sans enfants; aE = avec enfants; 1 E = 1 enfant, etc.
Source: ESPA 2000, calculs BASS.

Graphique 3



Légende: PS = personne seule; FM = famille monoparentale; CnM = couple non marié; CM = couple marié; sE = sans enfants; aE = avec enfants; 1 E = 1 enfant, etc.
Source: ESPA 2000, calculs BASS.

Au total, le taux d'activité des femmes est d'environ 17 points de pourcentage inférieur à celui des hommes (resp. 79% et 96%). La différence la plus faible apparaît chez les couples non mariés sans enfants: le taux d'activité des femmes atteint 93 pour cent et celui des hommes 97 pour cent. La différence la plus marquée se rencontre chez les couples mariés ayant trois enfants et plus: à peine 60 pour cent des femmes exercent une activité professionnelle, contre pratiquement 100 pour cent des hommes. En ce qui concerne le taux d'occupation, la répartition selon le type de ménage et le sexe figurant dans le **graphique 3** est analogue, du point de vue de sa structure, à la répartition des taux d'activité. L'inégalité, entre les sexes, du temps de travail hebdomadaire rémunéré s'avère toutefois encore plus prononcée. Elle est imputable au fait qu'en particulier les femmes mariées ayant des enfants n'exercent souvent qu'une activité à temps partiel réduite, tandis qu'une activité à temps complet constitue en permanence la norme chez les hommes.

■ Le temps de travail moyen rémunéré des hommes (sauf pour les personnes seules) se situe constamment entre 40 et 45 heures par semaine. La valeur la plus faible, chez les personnes seules, s'explique en premier lieu par le nombre de personnes en formation.

■ Du côté des femmes, le temps de travail moyen rémunéré entre dans la catégorie activité professionnelle à temps complet uniquement pour les personnes seules (environ 33 heures) et celles qui vivent en union libre et n'ont pas d'enfants (environ 35 heures).

■ Les femmes qui élèvent seules leurs enfants, qui vivent en union libre et ont des enfants ainsi que les femmes mariées qui n'ont pas d'enfants, affichent un temps de travail moyen rémunéré de l'ordre du mi-temps (entre 22 et 25 heures à peine).

■ Enfin, le temps de travail moyen rémunéré des femmes mariées ayant des enfants se situe encore dans la fourchette du temps partiel réduit (entre 10.5 et 15.5 heures).

Volume de travail global

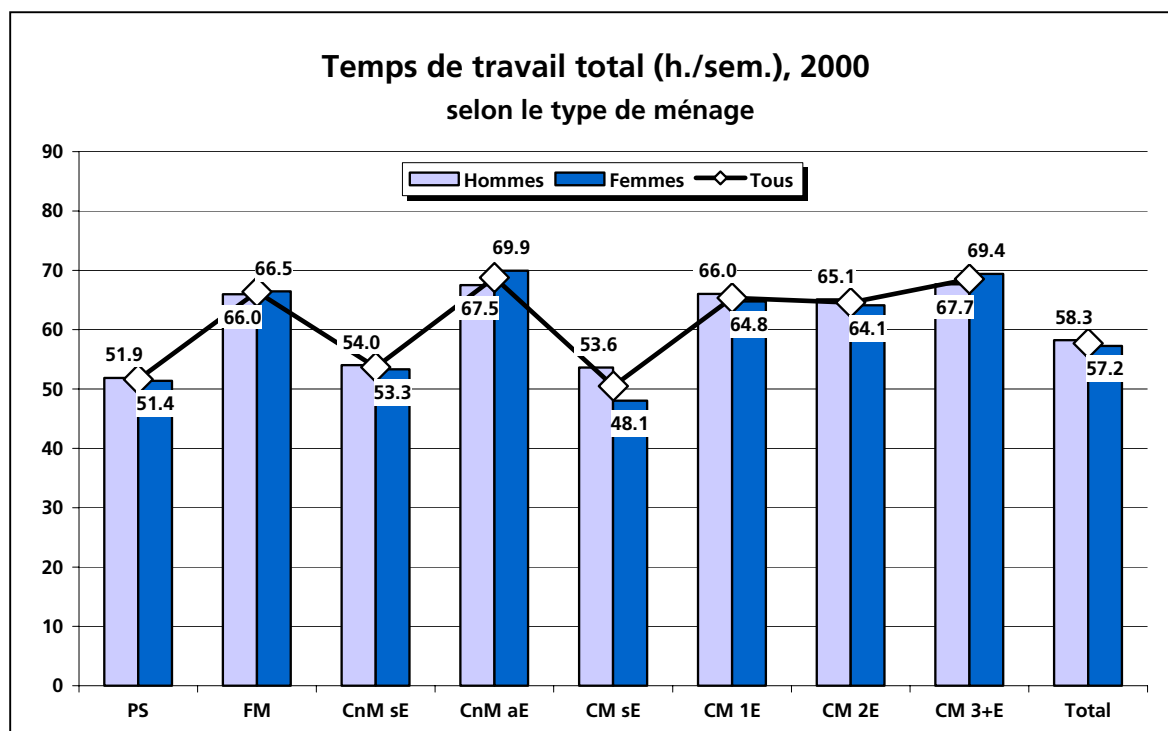
Le **graphique 4** montre comment les tâches domestiques, familiales et l'activité professionnelle sont réparties selon le type de ménage.

■ Tous les hommes et les femmes interrogés assument une charge de travail globale équivalente à peu de choses près, soit environ 57 heures hebdomadaires pour les femmes et 58 pour les hommes. Cette légère différence s'explique probablement surtout par la méthode de relevé des données relatives aux tâches domestiques et familiales assumées la veille du jour de sondage. Les estimations résultant d'un sondage ex post sont en général plus faibles, surtout en ce qui concerne les femmes, que lors d'une enquête budget-temps au moyen du carnet journalier (cf. section 1.1). Dans une telle enquête, il faut s'attendre à ce que la charge de travail globale ainsi établie soit plus élevée dans le cas des femmes que dans celui des hommes.

■ On constate des différences, selon que les personnes ont ou n'ont pas d'enfants. La différence la plus prononcée apparaît chez les couples mariés et sans enfants. Le volume de travail global des femmes, 48 heures, est nettement inférieur à celui des hommes, qui atteint presque 54 heures. C'est vraisemblablement imputable au nombre de familles dont les enfants ont déjà quitté le domicile parental. Les possibilités pour les mères de réintégrer le marché du travail après la pause traditionnelle due à la maternité restent réduites.

■ Dans l'ensemble, ce sont les femmes qui vivent en union libre et ont des enfants qui assument la charge de travail la plus lourde (70 heures) et les femmes mariées qui ont trois enfants et plus (69 heures).

Graphique 4



Légende: PS = personne seule; FM = famille monoparentale; CnM = couple non marié; CM = couple marié; sE = sans enfants; aE = avec enfants; 1 E = 1 enfant, etc.
Temps de travail total = temps consacré au ménage, à la famille (prise en charge des enfants) plus activité professionnelle.
Source: ESPA 2000, calculs BASS.

2.2 Analyse approfondie par domaine

On peut diviser l'ensemble des tâches domestiques et familiales en deux domaines principaux – les tâches domestiques d'une part et la prise en charge des enfants d'autre part. Font partie des **tâches domestiques** dans l'enquête de l'ESPA 2000:

- Préparer les repas,
- Faire la vaisselle, mettre la table, etc.
- Faire les achats, etc.
- Nettoyer, ranger
- Faire la lessive, repasser
- Activités manuelles et bricolage
- Soins aux animaux domestiques, plantes, jardinage
- Tâches administratives

Le domaine **prise en charge des enfants** comporte les tâches suivantes:

- Nourrir, laver les petits enfants
- Jouer avec les enfants, les aider à faire leurs devoirs
- Accompagner, transporter les enfants

Le temps consacré à des personnes adultes vivant dans le ménage et ayant besoin de soins n'est pas particulièrement pris en compte dans la présente analyse, vu que la proportion de ménages concernés est trop faible pour permettre d'effectuer des analyses différenciées.

Tâches domestiques

Le **graphique 5** montre comment les tâches domestiques sont réparties selon le type de ménage et le sexe.

- Pour tous les ménages sans enfants, les valeurs correspondent à celles figurant dans le graphique 1, car il va de soi que la prise en charge des enfants ne les concernent pas⁸.
- Les femmes, qui totalisent 27 heures hebdomadaires, accomplissent exactement deux fois plus de tâches domestiques que les hommes (13,5 heures hebdomadaires).
- Le temps que les hommes consacrent aux tâches domestiques, quel que soit le type de ménage, reste compris entre environ 12 et 16 heures. Ceux qui vivent en couple en font un peu plus lorsqu'ils n'ont pas d'enfants que lorsqu'ils en ont.
- Le temps consacré au ménage par les femmes dépend fortement de leur état civil et du nombre d'enfants. Les femmes mariées sans enfants font environ 6 heures de plus par semaine que celles qui vivent en union libre et n'ont pas d'enfants. La venue de chaque enfant dans un couple marié signifie pour la mère 5 à 6 heures supplémentaires de tâches domestiques.

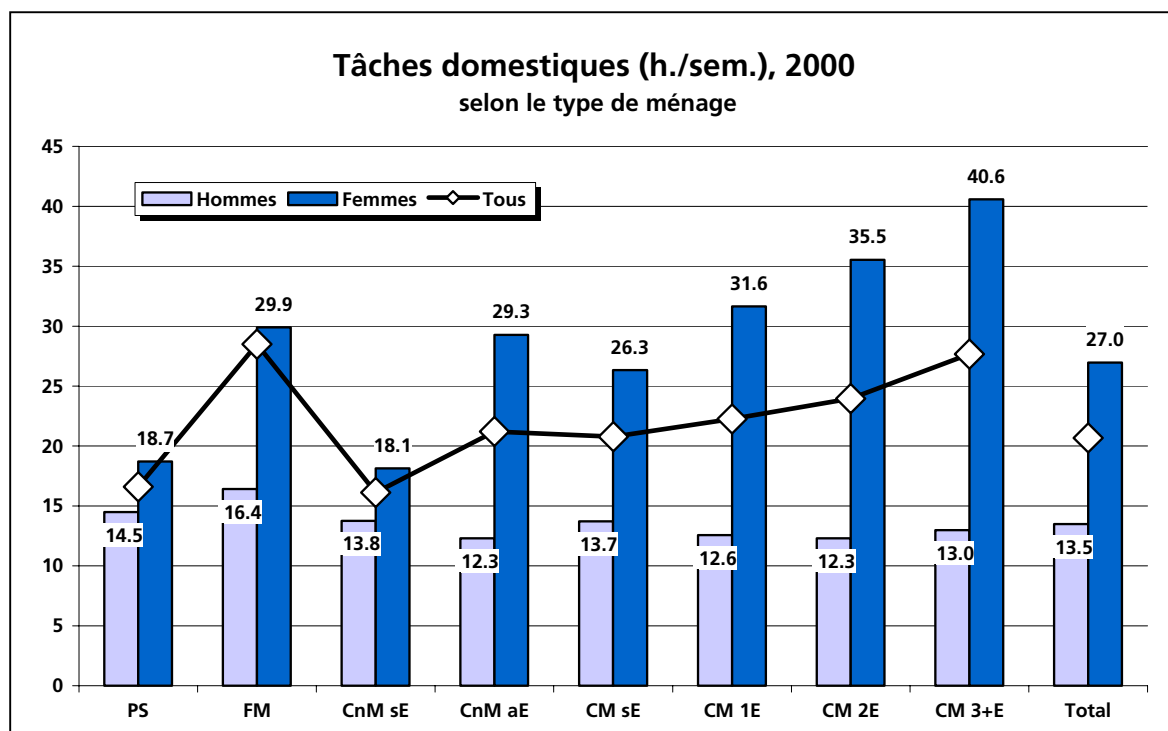
Prise en charge des enfants

Comme le montre le **graphique 6**, la prise en charge des enfants est répartie entre les sexes de façon nettement plus égale que ne le sont les tâches domestiques.

- Dans l'ensemble, la prise en charge des enfants occupe les femmes (y compris celles qui n'en ont pas) 7.2 heures par semaine contre 4.6 pour les hommes. La contribution de ces derniers représente donc environ deux tiers de celle des femmes.
- Dans les couples non mariés avec enfants, le temps est réparti de façon relativement égale: les hommes totalisent à peu près 14 heures par semaine et les femmes environ 16 heures. La contribution des hommes représente par conséquent 87 pour cent de celle des femmes.
- La prise en charge des enfants assumée par les femmes mariées représente 16 à 18 heures bien comptées par semaine, par les hommes mariés 10 à 12 heures par semaine. La contribution des hommes représente par conséquent 55 à 69 pour cent de celle des femmes.

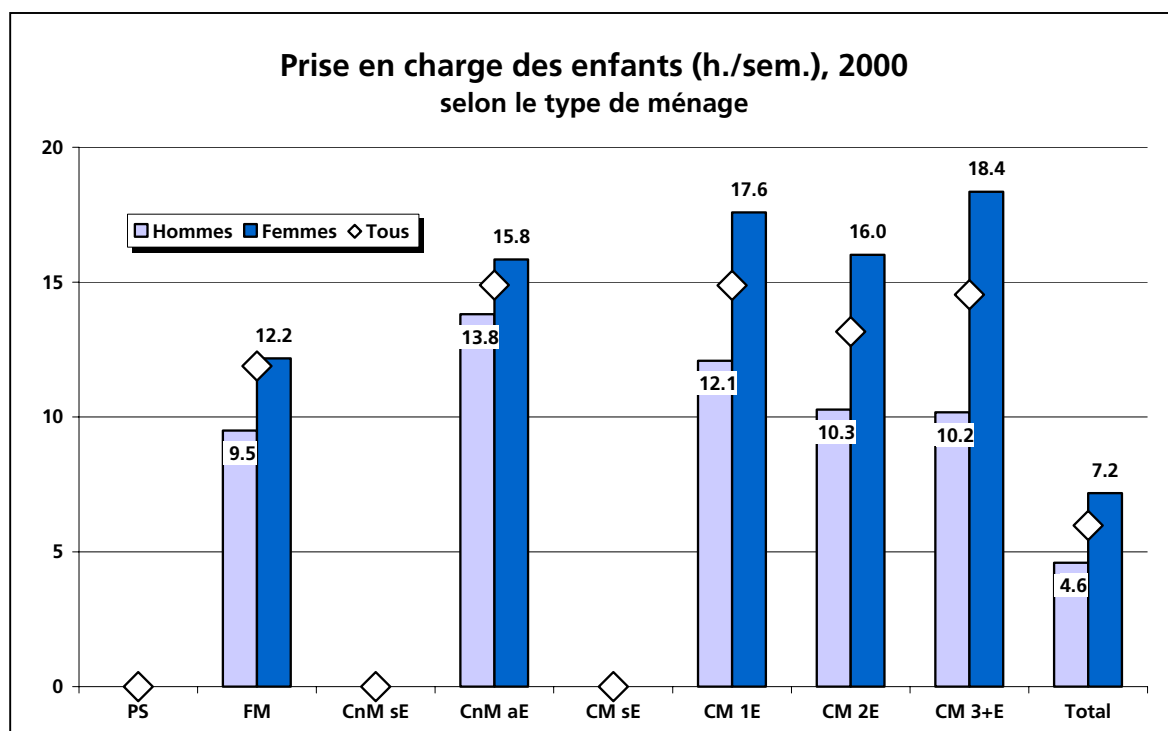
⁸ L'inégalité prononcée, entre les sexes, du volume de tâches domestiques chez les personnes seules et celles qui élèvent seules des enfants est essentiellement dû, comme le montre le graphique 8, à l'inégalité du volume d'aide extérieure auxquels elles ont recours.

Graphique 5



Légende: FM = famille monoparentale; CnM = couple non marié; CM = couple marié; sE = sans enfants; aE = avec enfants; 1 E = 1 enfant, etc.
Source: ESPA 2000, calculs BASS.

Graphique 6



Légende: FM = famille monoparentale; CnM = couple non marié; CM = couple marié; sE = sans enfants; aE = avec enfants; 1 E = 1 enfant, etc.
Source: ESPA 2000, calculs BASS.

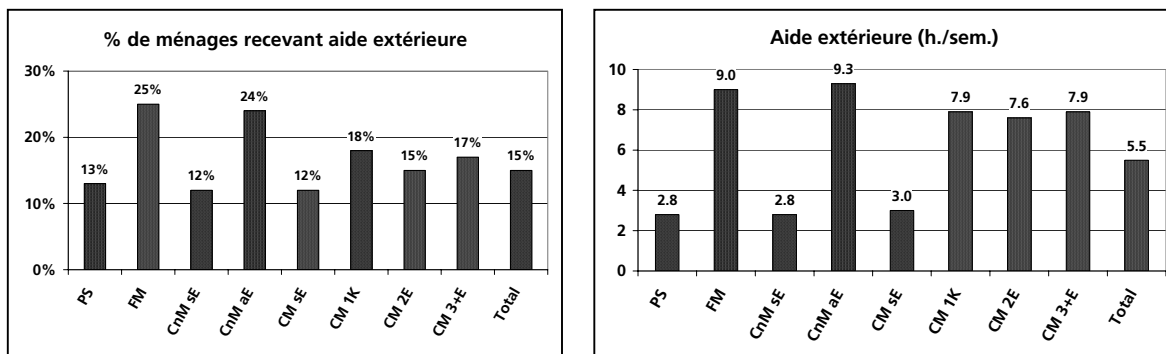
Aide externe apportée à l'accomplissement des tâches domestiques et familiales

Dans l'ESPA 2000, il a été demandé pour la première fois si une personne extérieure au ménage participe régulièrement aux tâches domestiques et familiales. Malheureusement, il n'y est pas question de la prise en charge extrafamiliale des enfants (crèches, garderies, mères de jour). Au total, 15 pour cent des ménages interrogés indiquent avoir régulièrement recours à une aide externe pour les tâches domestiques et familiales, notamment aux aides ménagères et aux (grands-)mères ou amies. Elle représente en moyenne 5.5 heures par semaine.

Parmi les familles monoparentales et les couples non mariés ayant des enfants, un ménage sur quatre a régulièrement recours à ce type d'aide. Elle équivaut à une bonne journée de travail (9 heures par semaine). Un couple marié avec enfants sur six en bénéficie aussi presque autant (environ 8 heures par semaine). Dans les ménages sans enfants, l'aide apportée par une personne externe sur le plan domestique est nettement moins importante: un ménage sans enfants sur huit sollicite ce genre d'aide à raison d'environ 3 heures hebdomadaires (cf. **graphique 7**).

Graphique 7

Aide extérieure, tâches domestiques / enfants selon le type de ménage, 2000



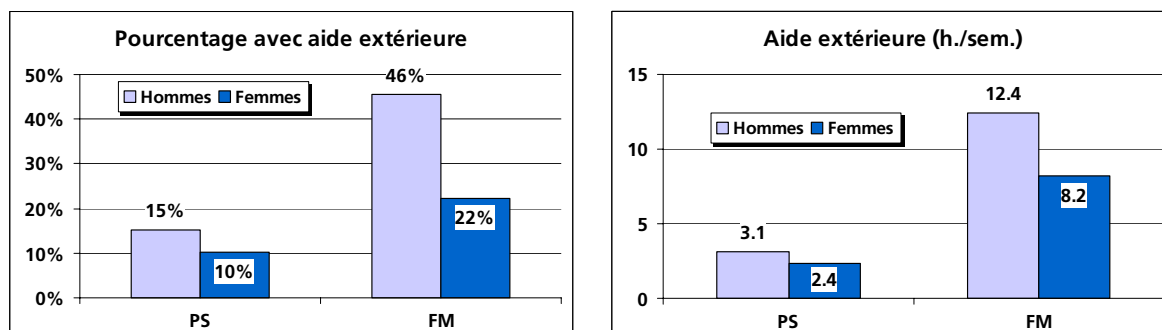
Indication des heures hebdomadaires: moyenne pour les ménages qui ont recours à une aide de l'extérieur
Source: ESPA 2000, calculs BASS.

Dans les couples, le volume d'aide extérieure indiqué ne dépend vraisemblablement pas du sexe du partenaire interrogé.⁹ En revanche, on constate des différences prononcées chez les personnes seules et les familles monoparentales. Comme le montre le **graphique 8**, presque la moitié des pères élevant seuls leurs enfants (46%) ont recours à une aide externe, tandis que seul un cinquième des mères dans la même situation (22%) peuvent compter dessus. Parmi les personnes seules, 15 pour cent des hommes et 10 pour cent des femmes ont la possibilité de solliciter ce genre d'aide (principalement pour les travaux de nettoyage). Dans les ménages qui en bénéficient, le volume de l'aide diffère une fois de plus selon le sexe. Les pères qui élèvent seuls leurs enfants indiquent en moyenne 12 heures par semaine, les mères vivant dans les mêmes conditions seulement environ 8 heures par semaine. Dans le cas des femmes seules, elle équivaut à 2 heures approximativement par semaine, dans celui des hommes seuls, à 3 heures par semaine.

⁹ En fait, les analyses montrent que les données varient peu et fortuitement selon le sexe.

Graphique 8

**Aide externe, tâches domestiques / enfants: personnes seules
et familles monoparentales (FM) selon le sexe, 2000**



Indication des heures hebdomadaires: moyenne pour les ménages qui ont recours à une aide externe
Source: ESPA 2000, calculs BASS

2.3 Analyse approfondie des tâches domestiques et familiales dans le cas des couples

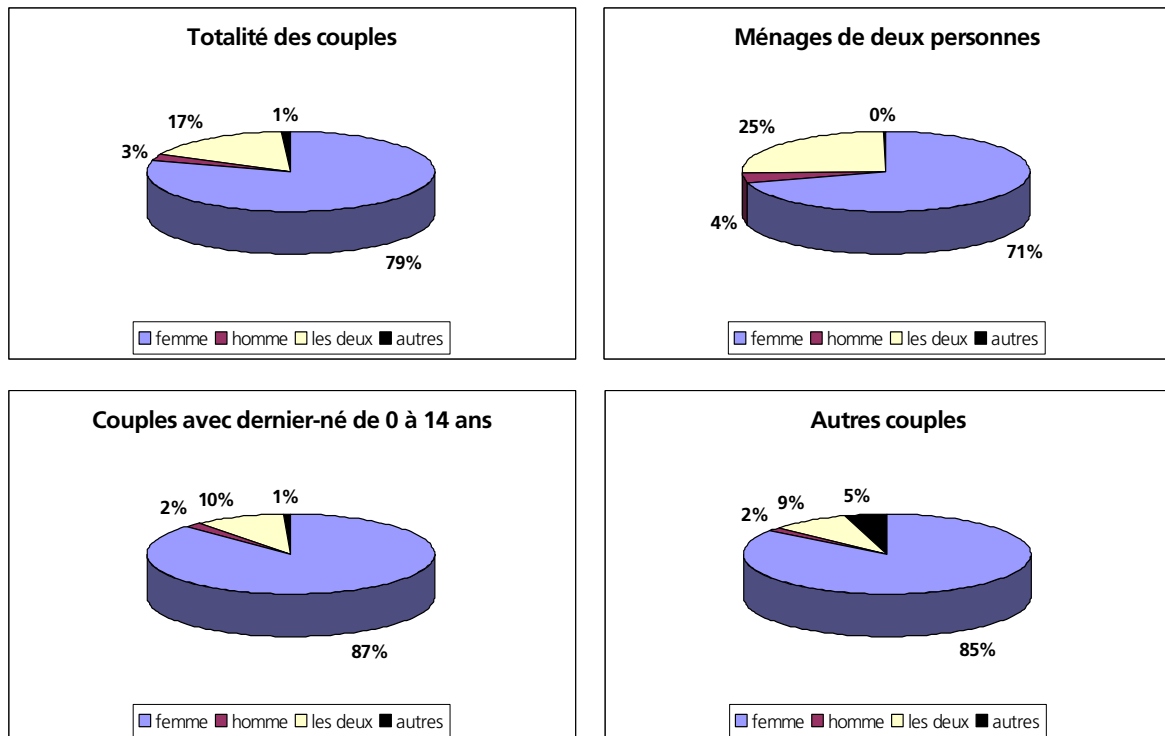
Le problème de la répartition équitable du travail dans le ménage se pose en particulier dans les couples ayant des enfants. Par conséquent, les couples font l'objet d'analyses approfondies dans la section suivante, qui s'appuient en partie sur celles de l'Office fédéral de la statistique. On ne peut pas, dans ce contexte, faire la distinction entre couples non mariés et couples mariés. Diverses analyses se fondent sur notre propre évaluation des données ESPA. Elles sont limitées aux couples mariés.

Responsabilité principale des tâches domestiques

Le **graphique 9** met en évidence la façon dont la responsabilité principale des tâches domestiques est répartie entre les sexes. Dans 79% des couples interrogés, cette responsabilité incombe à la femme. Dans 17% des cas, elle est partagée entre les partenaires.¹⁰ Dans trois pour cent des cas seulement, l'homme assume cette responsabilité principale. Chez les couples dont le dernier-né a moins de 15 ans, elle est répartie de façon encore plus inégale: dans 87 pour cent des cas, elle incombe à la femme, dans 10 pour cent aux deux partenaires et dans 2 pour cent à l'homme. Le partage est surtout pratiqué dans les ménages composés de deux personnes, soit dans un quart d'entre eux, qui comptent probablement de nombreux couples non mariés. Quant aux „autres couples“, où soit le dernier-né a déjà plus de 14 ans, soit d'autres personnes, par exemple des aides ménagères ou des grands-parents vivent sous le même toit, la proportion d'autres personnes assumant la responsabilité principale des tâches domestiques n'est pas négligeable. Elle est de 5 pour cent (alors qu'elle est insignifiante ailleurs; cf. également le tableau 2 en annexe).

¹⁰ La constatation faite à cet égard par l'Office fédéral de la statistique est intéressante, à savoir que la perception du partage de cette responsabilité est manifestement teintée de sexisme (OFS 1999, p. 16). Dans l'ESPA 1997, la proportion d'hommes qui aident à parts égales leur partenaire, selon les indications des hommes interrogés, est nettement plus élevée que ce que disent les femmes interrogées (19% sur la base des interviews des hommes, 12% sur la base des interviews des femmes).

Graphique 9

Responsabilité principale des tâches domestiques dans les couples, 2000

Remarque: la catégorie "autres" comprend les ménages dans lesquels une autre personne vivant dans le ménage ou une personne externe assume cette responsabilité principale.

Source: ESPA 2000, calculs OFS; graphique BASS.

Structure des tâches domestiques et familiales dans les couples ayant au moins 1 enfant de moins de 7 ans

Le **graphique 10** montre comment le temps consacré aux tâches domestiques et familiales chez les couples ayant des enfants d'âge préscolaire est réparti entre les sexes. Cette comparaison est limitée aux couples ayant au moins un enfant de moins de 7 ans, afin que les conditions soient aussi semblables que possible en ce qui concerne l'activité « nourrir, laver les petits enfants ».¹¹

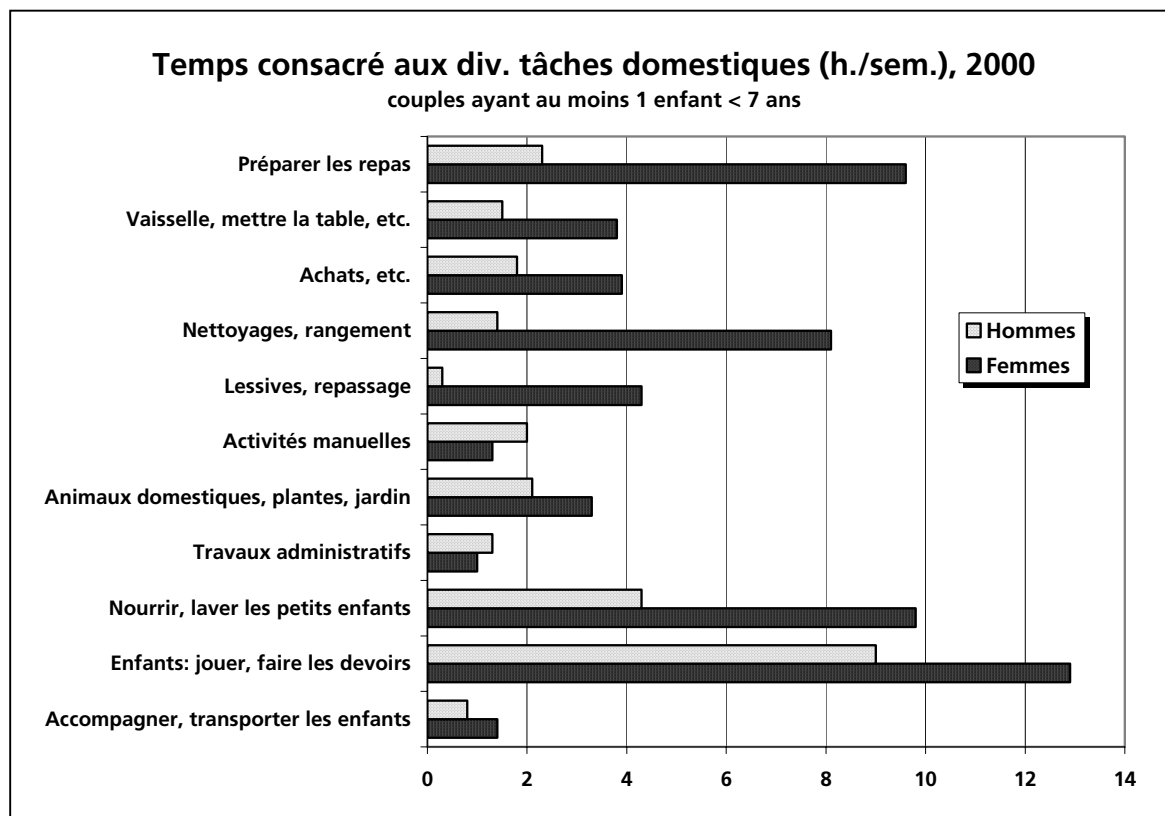
Au total, dans les couples ayant au minimum un enfant d'âge préscolaire, les hommes consacrent à peine 27 heures aux tâches domestiques et familiales et les femmes au moins 59 heures. La contribution des hommes équivaut par conséquent à 45 pour cent de celle des femmes.

Sur le plan domestique, les „activités manuelles et le bricolage“ et les „tâches administratives“ sont davantage assumées par les hommes que les femmes. Ces dernières s'investissent beaucoup plus dans toutes les autres activités. Le temps consacré aux activités domestiques suivantes est réparti de façon particulièrement inégale (cf. également le tableau 3 en annexe):

¹¹ Cette limitation a son importance surtout lorsqu'on établit une comparaison avec les résultats de l'année 1997, étant donné qu'entre 1997 et 2000 les critères appliqués aux ménages interrogés à ce sujet ont été modifiés (et seuls les couples ayant des enfants d'âge préscolaire n'ont pas été concernés par ce changement).

- „Préparation des repas“: les hommes y consacrent 24 pour cent du temps que lui consacrent les femmes.
- „Nettoyages, rangement“: la contribution des hommes représente 17 pour cent de celle des femmes.
- „Lessives, repassage“, la participation des hommes à cette activité ne représente que 7 pour cent de la charge des femmes.

Graphique 10



Source: ESPA 2000, calculs OFS (cf. tableau 3 en annexe), graphique BASS

En revanche, les activités liées à la prise en charge des enfants sont réparties de façon sensiblement plus égale (même si l'on est encore loin de l'égalité):

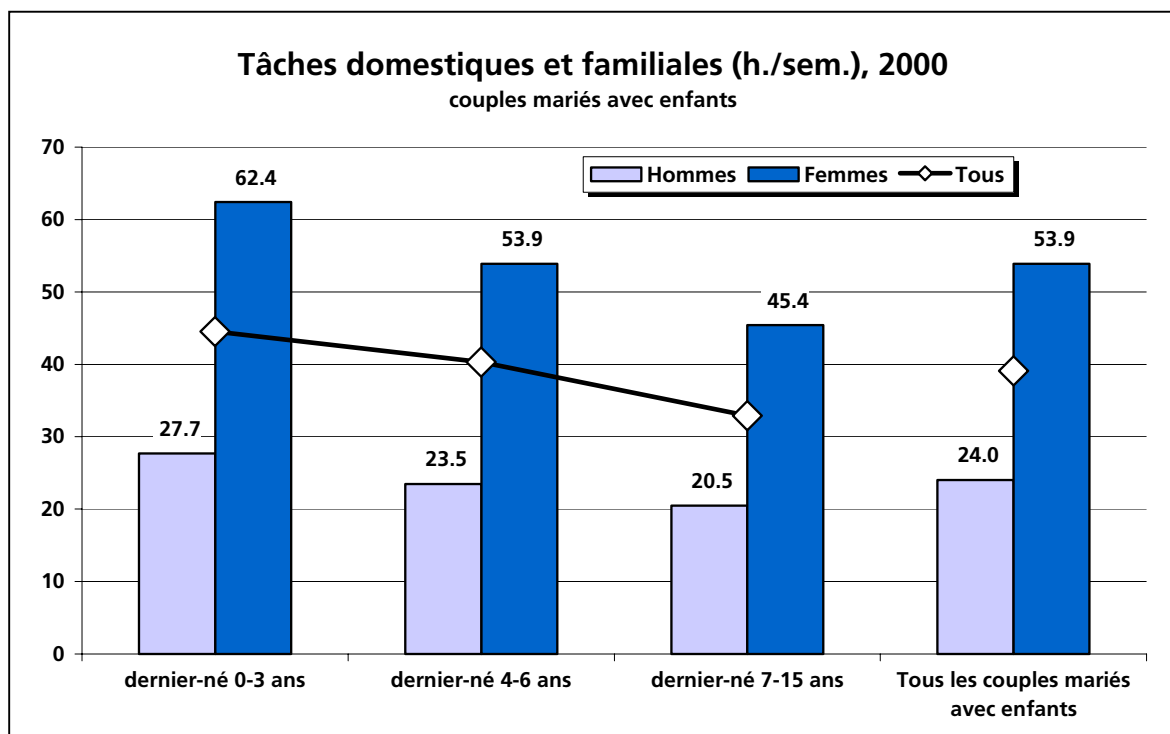
- „Nourrir, laver les petits enfants“: la contribution des pères se chiffre à 44 pour cent de celle des mères.
- „Accompagner et transporter les enfants“: les pères consacrent à cette activité 57 pour cent du temps investi par les mères.
- „Jouer avec les enfants, les aider à faire leurs devoirs“: dans ce cas-là, la contribution des pères, soit 70 pour cent, se rapproche davantage de celle des mères.

2.4 Analyse approfondie de la situation dans les couples, selon l'âge du plus jeune enfant

Volume des tâches domestiques et familiales

Comme le **graphique 11** en témoigne, le volume des tâches domestiques et familiales assumées diminue tant du côté des pères que des mères à mesure que leur dernier-né grandit. Le recul relatif est comparable pour les deux parents. Lorsque le dernier-né a entre 7 et 15 ans, le volume de ces tâches équivaut encore tout juste aux trois quarts du volume existant dans un ménage comportant un ou plusieurs petits enfants de moins de 4 ans.

Graphique 11



Source: ESPA 2000; calculs BASS.

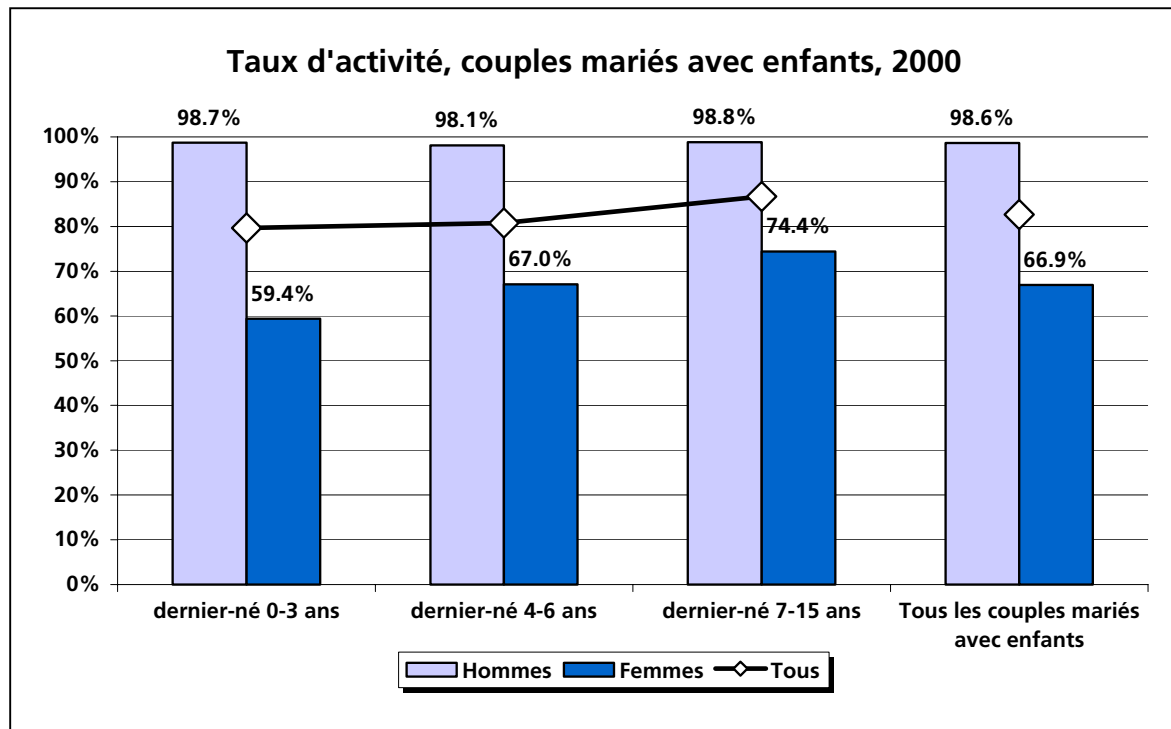
Volume du travail rémunéré

Le **graphique 12** et le **graphique 13** indiquent le taux d'activité et le temps de travail hebdomadaire rémunéré, selon l'âge du dernier-né dans le ménage concerné.

■ L'âge du dernier-né n'influe pas sur l'activité professionnelle des hommes. Leur taux d'activité se maintient entre 98 et 99 pour cent, le nombre d'heures de travail rémunérées par semaine entre 42 et 43 heures.

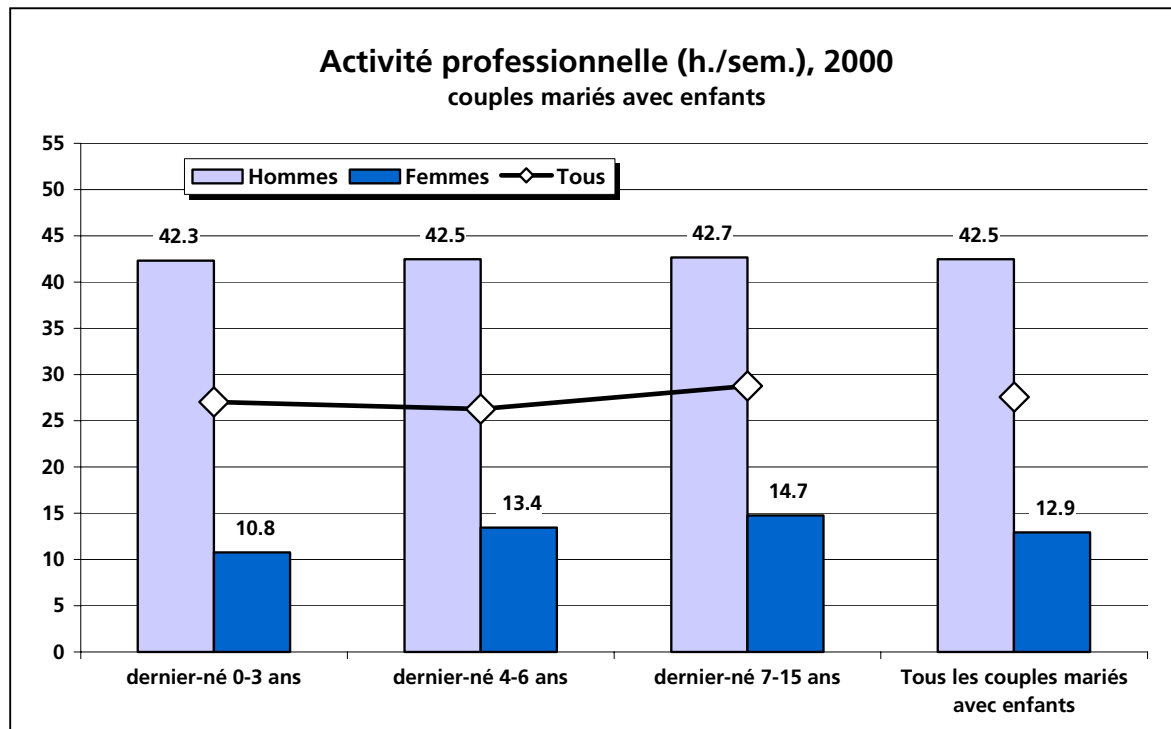
■ Les mères travaillent davantage à mesure que leurs enfants grandissent. Leur taux d'activité grimpe de 59 pour cent (lorsque le dernier-né a moins de 4 ans) à 74 pour cent (lorsqu'il a entre 7 et 15 ans). Le temps de travail rémunéré moyen passe de presque 11 heures à tout juste 15 heures par semaine.

Graphique 12



Source: ESPA 2000; calculs BASS.

Graphique 13

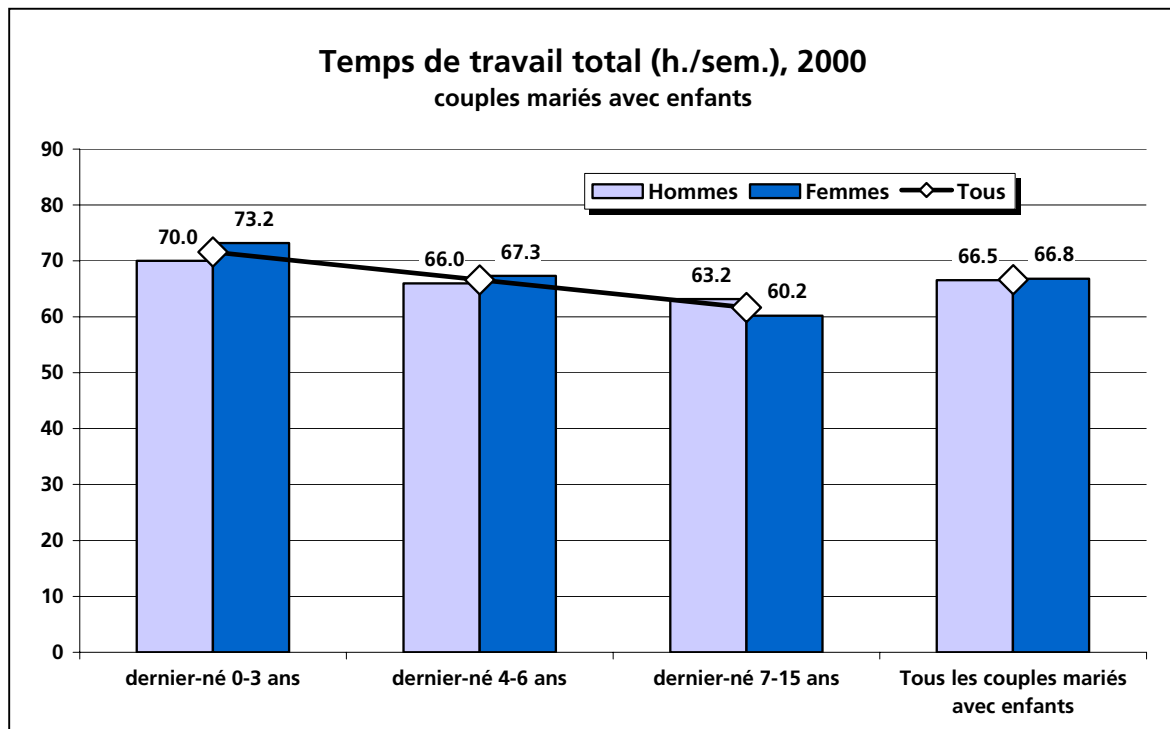


Source: ESPA 2000; calculs BASS.

Volume de travail global

Comment le montre le **graphique 14**, le volume de travail global, pour les mères comme pour les pères, diminue de façon continue à mesure que leur dernier-né grandit. Celui des mères diminue toutefois un peu plus, étant donné qu'elles en font au total davantage que leurs partenaires quand les enfants ont au-dessous de sept ans. Lorsqu'ils sont plus âgés, la charge de travail globale de la mère devient inférieure à celle du père. Cette baisse s'explique essentiellement par le fait que la diminution du temps consacré aux tâches domestiques et familiales n'est pas compensée par une augmentation correspondante de l'activité rémunérée, probablement à cause des difficultés que rencontrent les femmes qui souhaitent se réinsérer dans la vie professionnelle (cf. à ce propos Bauer 2000).

Graphique 14



Source: ESPA 2000; calculs BASS.

2.5 Analyse approfondie selon d'autres catégories

Les données ESPA permettent d'effectuer des analyses approfondies selon d'autres catégories. Les analyses selon la nationalité et le niveau du revenu (catégorie supérieure et catégorie inférieure de revenu) aboutissent aux constatations suivantes:

■ Les étrangères et les étrangers consacrent plus de temps que les Suissesses et les Suisses aux tâches domestiques et familiales. Sur le plan professionnel, le taux d'occupation des étrangers est inférieur à celui des Suisses, tandis que le taux d'occupation des étrangères est nettement supérieur à celui des Suissesses. Il en résulte que la charge de travail globale des étrangères est dans l'ensemble nettement plus lourde que celle des femmes suisses.

■ Les personnes appartenant à la catégorie supérieure de revenu, quel que soit leur sexe, accomplissent moins de tâches domestiques et familiales que celles qui figurent dans la catégorie inférieure et affichent un taux d'occupation plus élevé. Cette relation est plus marquée chez les femmes que chez les hommes.

2 La situation en Suisse en l'an 2000

Lorsque l'analyse s'effectue selon la région, on distingue, sur le modèle de l'Office fédéral de la statistique, sept grandes régions:

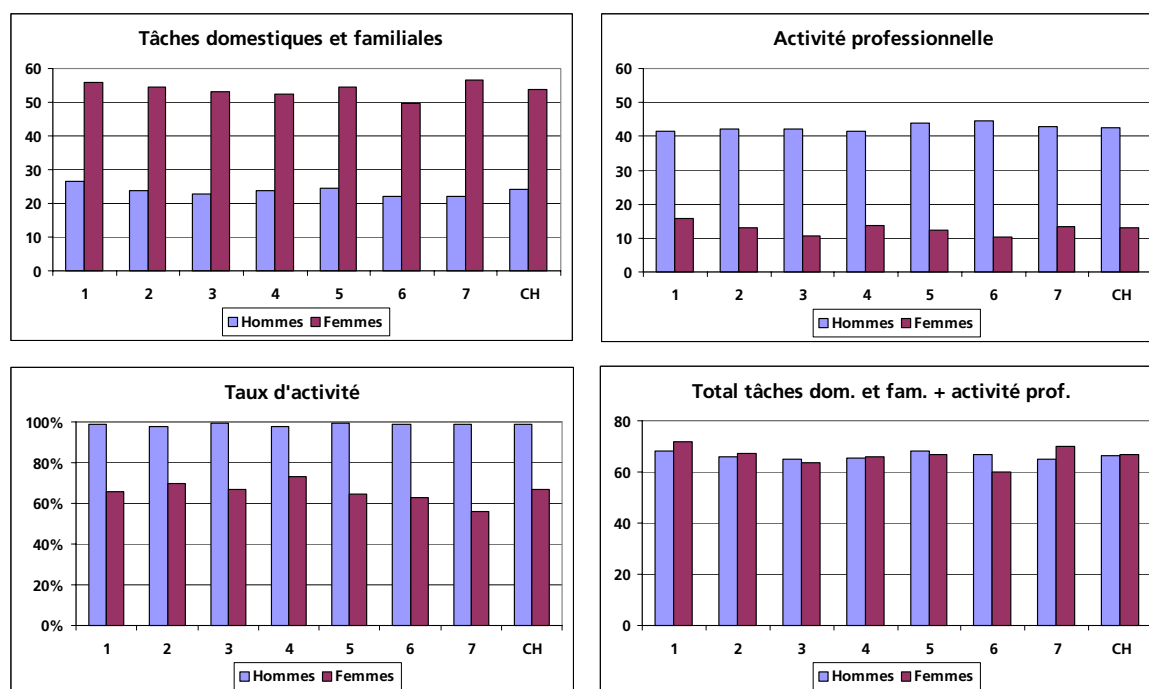
- Région lémanique (GE, VS, VD)
- Espace Mittelland (BE, FR, JU, NE et SO)
- Nord-ouest de la Suisse (AG, BL et BS)
- Zurich (ZH)
- Suisse orientale (AR, AI, GL, GR, SG, SH et TG)
- Suisse centrale (LU, NW, OW, SZ, UR et ZG)
- Tessin (TI)

Les principaux résultats figurent dans le **graphique 15** (concernant les valeurs exactes, cf. le tableau 5 en annexe). Dans les régions suivantes, ils s'écartent de la moyenne suisse:

- La région lémanique, suivie de la région Zurich et de l'Espace Mittelland, se distinguent par une très forte participation des hommes aux tâches domestiques et familiales. La plus faible a été enregistrée en Suisse centrale et au Tessin.
- Dans la région lémanique et au Tessin, les taux d'activité professionnelle des femmes sont inférieurs à la moyenne, bien que leur taux d'occupation soit supérieur à la moyenne suisse. En même temps, le volume des tâches domestiques et familiales qu'elles assument dépasse la moyenne suisse. Dans l'ensemble, la charge de travail globale des femmes se situe au-dessus de la moyenne.
- Dans la région de Zurich, le taux d'activité professionnelle des femmes est nettement supérieur et leur taux d'occupation légèrement supérieur à moyenne suisse.

Graphique 15

Répartition du travail chez les couples avec enfants par région, 2000



Régions selon l'OFs: 1 = Région lémanique (GE, VS, VD); 2 = Espace Mittelland (BE, FR, JU, NE et SO); 3 = Nord-ouest de la Suisse (AG, BL et BS); 4 = Zurich; 5 = Suisse orientale (AR, AI, GL, GR, SG, SH et TG); 6 = Suisse centrale (LU, NW, OW, SZ, UR et ZG); 7 = Tessin;

Source: ESPA 2000; calculs BASS (cf. tableau 5 en annexe).

3 Evolution de la situation en Suisse

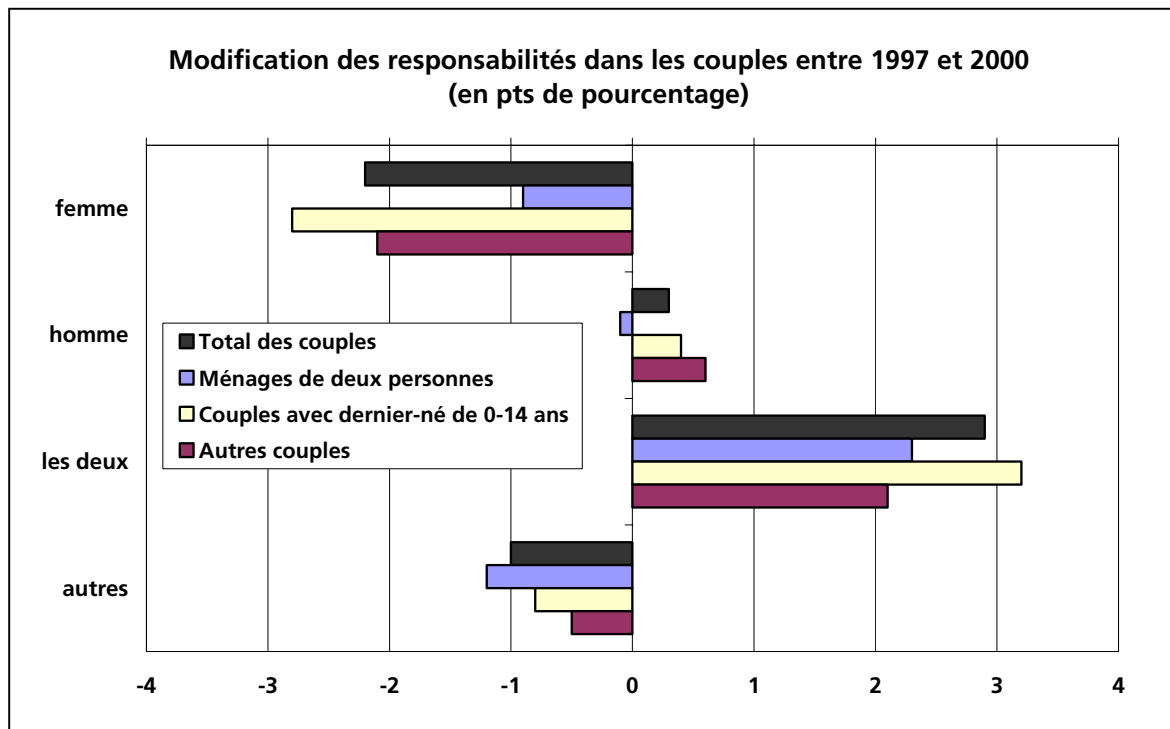
Comme il a été dit dans le chapitre 1, les données existantes permettent d'effectuer certaines comparaisons entre les résultats de l'année 2000 et les résultats d'enquêtes antérieures. Les méthodes de relevé utilisées n'étant pas les mêmes, la tâche s'avère toutefois très difficile.

3.1 Comparaison des résultats de l'ESPA 1997 et de l'ESPA 2000

Responsabilité principale des tâches domestiques

La responsabilité principale des tâches domestiques dans les couples a fait l'objet des mêmes questions dans l'ESPA 1997 que dans l'ESPA 2000 (cf. graphique 9). Le **graphique 16** montre dans quel sens elle s'est modifiée. Relevons à ce propos que ces modifications sont très limitées. Parmi tous les couples interrogés, cette responsabilité principale, lorsqu'elle est assumée par la femme, n'a diminué que de 2 points de pourcentage environ, donc reculé seulement de 81 à 79 pour cent (cf. tableau 6 en annexe).

Graphique 16



Remarque: la catégorie "autres" comprend les ménages dans lesquels une personne externe assume les tâches domestiques.
Source: ESPA 1997/2000, calculs OFS (cf. tableau 6 en annexe); graphique BASS.

Les choses n'ont pas beaucoup changé, mais les tendances n'en sont pas moins significatives:

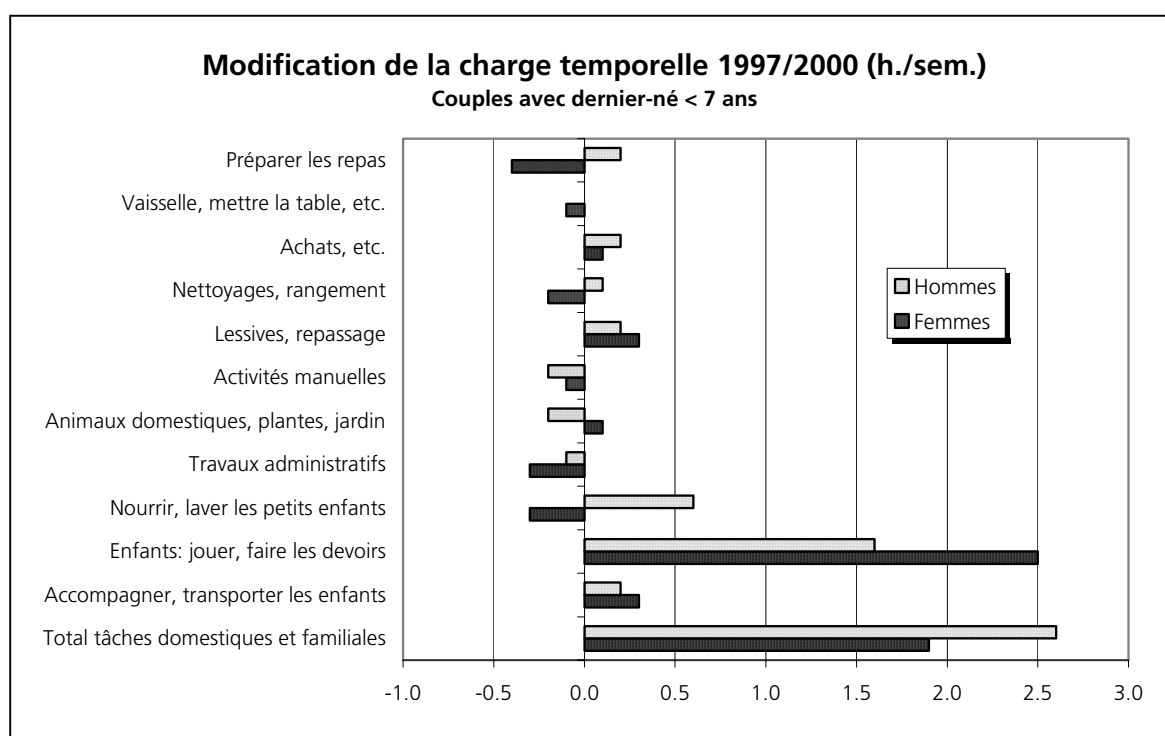
- La proportion de ménages dans lesquels cette responsabilité principale incombe exclusivement aux femmes diminue d'environ 2 points de pourcentage. Selon la sous-catégorie considérée, cette diminution est de 1 à 3 points.
- L'augmentation des couples qui assument en commun cette responsabilité principale constitue le pendant le plus important à cette diminution. Au total, la proportion de ces ménages augmente d'un peu moins de trois points.

- La proportion de couples dans lesquels la responsabilité principale des tâches domestiques revient à l'homme n'augmente que très légèrement, soit moins d'un demi pour cent au total.
- Enfin, la proportion de couples dans lesquels une tierce personne assume cette responsabilité diminue d'environ un point.

Tâches domestiques et familiales, couples ayant des enfants en bas âge

Le **graphique 17** montre comment la répartition des diverses tâches domestiques et familiales s'est modifiée de 1997 à 2000 dans les couples ayant des enfants de moins de sept ans. Il a fallu se limiter aux ménages comportant des enfants d'âge préscolaire, afin que les résultats des deux années soient comparables.

Graphique 17



Sources: ESPA 1997/2000, calculs OFS (cf. tableau 3 en annexe); graphique BASS.

Quelles conclusions générales peut-on en tirer?

- Les changements sur le plan des tâches domestiques sont relativement mineurs: une légère diminution (environ - 0.6 heure par semaine) pour les femmes, pour les hommes une légère augmentation (environ + 0.2 heure par semaine).
- Ils sont plus prononcés sur le plan de la prise en charge des enfants. Dans les trois domaines d'activité considérés, les hommes s'investissent davantage en 2000 qu'en 1997, surtout dans l'activité „jouer avec les enfants, les aider à faire leurs devoirs“ (+ 1.6 heures hebdomadaires). Leur contribution à l'ensemble de ces activités a augmenté de 2.4 heures par semaine. Quant aux femmes, l'augmentation et la diminution concernant respectivement les activités „accompagner, transporter les enfants“ et „nourrir et laver petits enfants“ se compensent. Pour ce qui est de „jouer avec les enfants, les aider à faire leurs devoirs“, elles investissent en 2000 2.5 heures hebdomadaires de plus qu'en 1997.
- La contribution des hommes à l'ensemble des tâches domestiques et familiales a augmenté un peu plus (+ 2.6 heures hebdomadaires) que celle des femmes (+ 1.9 heures par semaine).

■ Il n'existe pas de réponses concluantes à la question de savoir pourquoi le temps consacré à l'activité „jouer avec les enfants, les aider à faire leurs devoirs“ a tellement augmenté. La tendance générale, dans notre société, à jouer davantage avec les enfants de même que les exigences scolaires accrues qui requièrent un soutien croissant de la part des parents, y sont vraisemblablement pour quelque chose. Il se peut également que l'enquête de 1997 ait sensibilisé à cette problématique les personnes interrogées à l'époque et que cet aspect de l'éducation soit désormais considéré comme un travail (et plus seulement comme un plaisir).

Activité professionnelle et volume de travail global

Les changements concernant l'activité professionnelle et le volume de travail global de 1997 à 2000 s'inscrivent dans une évolution à long terme, qui fait l'objet de la section 3.3.

3.2 Evolution à long terme des tâches domestiques et familiales

Il est très difficile, pour des raisons méthodologiques, de cerner à long terme l'évolution des tâches domestiques et familiales en Suisse. Il existe trois sources de données utiles relatives à diverses époques: une enquête budget-temps couvrant la période 1979/80, les sondages des ESPA 1992 à 1995, qui portent sur le travail non rémunéré considéré dans sa globalité, ainsi que les sondages plus détaillés, qui ont servi de base aux analyses effectuées jusqu'à présent, des ESPA 1997 et 2000.

ESPA 1992-1995, couples mariés ayant des enfants

Dans les ESPA 1992 à 1995, les questions concernaient le volume global de travail non rémunéré accompli la semaine précédant l'enquête. Les données obtenues étaient par conséquent nettement inférieures à celles relevées au moyen dans les ESPA 1997 et 2000. En 1995, le volume de travail non rémunéré des femmes et des hommes dans les couples mariés ayant des enfants était de plus de 10 heures par semaine au-dessous des valeurs de 1997: 12.2 heures hebdomadaires pour les hommes et 39.6 heures hebdomadaires pour les femmes (cf. tableau 4 en annexe).

Indépendamment de cette différence, les données de l'ESPA reflètent probablement de façon adéquate l'évolution du travail non rémunéré de 1992 à 1995 (la méthode de sondage n'a pas changé au cours de ces années). Le volume de travail non rémunéré accompli par les pères mariés tendait à diminuer. Il a reculé de 13.2 à 12.2 heures hebdomadaires pendant cette période. Celui des femmes mariées a passé de 38.5 heures hebdomadaires en 1992 à 39.6 en 1995 (cf. tableau 4 en annexe).

Enquête budget-temps 1979/80

Une vaste enquête budget-temps, qui met l'accent sur le temps consacré aux trajets (OFS 1981), a été menée dans notre pays en 1979/80. Quelles conclusions tirer de la comparaison de ses résultats avec ceux de l'ESPA 2000? Notons que, d'une manière générale, les écarts entre les résultats peuvent s'expliquer tant par les différences entre les méthodes de sondage utilisées que par les modifications de comportement intervenues entre-temps. Dans l'ensemble, la structure de l'emploi du temps – sauf en ce qui concerne la participation accrue des femmes à la vie professionnelle – n'a pas fondamentalement changé au cours des 20 dernières années.

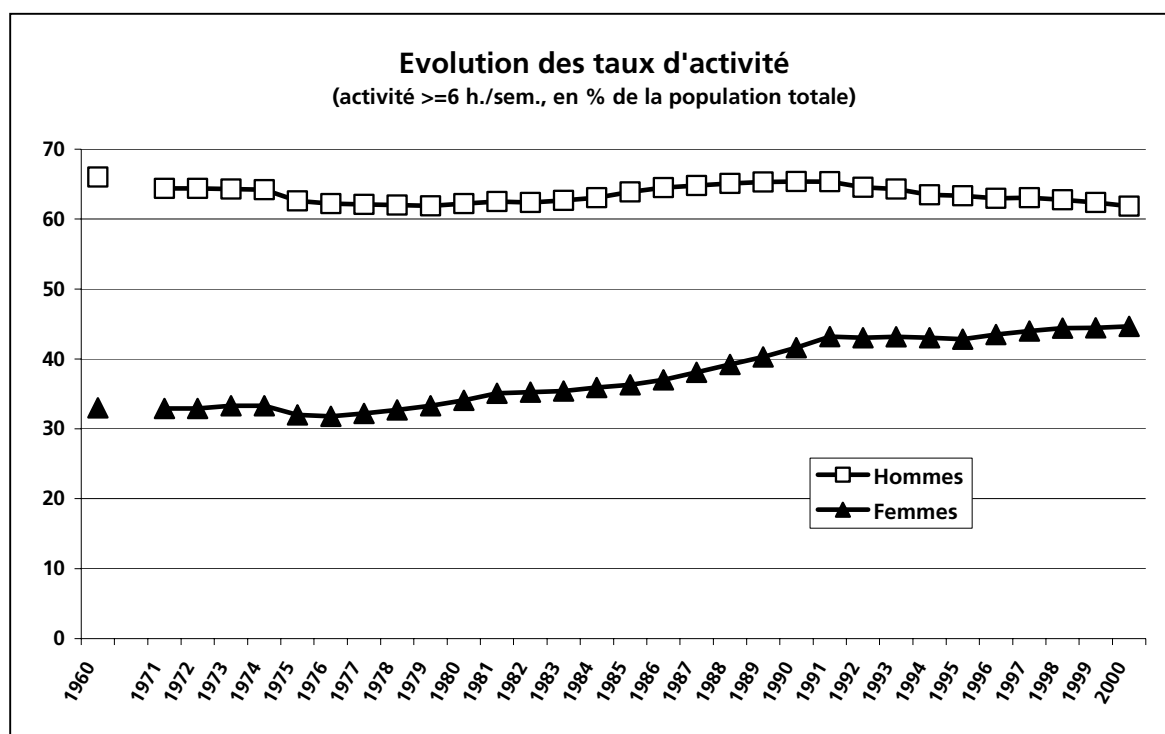
La comparaison ci-après se rapporte, contrairement aux analyses effectuées jusqu'à présent, à l'ensemble de la population adulte, retraités et retraitées compris (lesquels sont inclus dans les résultats concernant les années 1979/80). Dans l'enquête budget-temps de 1979/80, parmi toutes les personnes interrogées, les hommes consacrent 5.0 heures et les femmes 31.6 heures par semaine aux tâches domestiques et

familiales. Par contre, dans l'ESPA 2000, qui également porte sur les retraités des deux sexes, ces chiffres s'élèvent respectivement à 8.5 et à 21.7 heures hebdomadaires. La charge temporelle des hommes a par conséquent légèrement augmenté et celle des femmes nettement diminué. Même si l'on part de l'hypothèse que celle des femmes serait plus élevée dans une enquête budget- temps proprement dite couvrant l'an 2000, les différences nettes entre les chiffres de 1979/80 et de 2000 permettent de conclure prudemment que le volume des tâches domestiques et familiales qu'assument les femmes a diminué et que celui assumé par les hommes, très faible au départ, a quelque peu augmenté au cours des deux dernières décennies.

3.3 Evolution à long terme de l'activité professionnelle

Il est possible d'établir d'une manière fiable l'évolution à long terme du taux d'activité et du volume moyen de travail rémunéré. Le **graphique 18** reproduit cette évolution depuis 1960, d'après la Statistique des personnes actives occupées et le Recensement fédéral de la population. Contrairement à ce qui a été fait jusqu'à présent (graphique 2, graphique 12), seules les personnes qui travaillent au moins 6 heures par semaines comptent au nombre des personnes actives occupées dans le graphique 18 et le taux d'activité est établi par rapport à l'ensemble de la population (y compris les retraités des deux sexes).

Graphique 18



Sont réputées personnes actives occupées celles qui exercent une activité professionnelle rémunérée pendant au moins 6 heures par semaine

Sources: OFS: Recensement fédéral de la population (1960) et Statistique des personnes actives occupées (dès 1971).

Le taux d'activité des hommes, qui oscille entre 62 et 66 pour cent, est resté stable depuis 1960. Le taux d'activité des femmes a augmenté à long terme, surtout au cours des années 80 puis faiblement au cours des années 90. Parallèlement à cette hausse, la proportion de femmes exerçant une activité professionnelle à temps partiel s'est accrue (alors que cette proportion est restée mineure du côté masculin). Le rap-

prochement tendanciel des taux d'activité n'implique donc pas un rapprochement proportionnel des volumes du travail rémunéré.

Comme le montre le graphique 18, les taux d'activité des femmes et des hommes se sont donc légèrement rapprochés dans les années 90. La répartition du volume global du travail rémunéré entre les sexes a néanmoins guère évolué. Selon la statistique du volume du travail de l'Office fédéral de la statistique (SAKE-News n° 5/2001 et SAKE-News n° 1/1996), la part des femmes au volume global du travail rémunéré était de 34.4 pour cent en 1991. Jusqu'à 1996, elle a baissé à 33.6 pour cent puis est remontée à 34.9 pour cent jusqu'en 1999. A la fin des années 90, elle était par conséquent approximativement la même qu'au début de cette décennie.

4 Situation en Suisse et dans les pays européens

4.1 Personnes âgées de 20 à 50 ans

Malgré les changements importants qu'ont subis les structures familiales ces 30 dernières années, les études les plus diverses montrent que les modèles traditionnels de division du travail entre hommes et femmes perdurent dans tous les pays européens. Les résultats actuels des recherches sur la division du travail au sein de la famille effectuées par le «European Network on Policies and the Division of Unpaid and Paid Work» sont présentés dans la section ci-après.

Le programme de recherche du réseau européen, placé sous la direction de Tineke M. Willemsen, porte sur l'impact de diverses mesures politiques sur la répartition du travail rémunéré et non rémunéré dans les familles (Willemsen/Frinking 2001). Dans ce contexte, des enquêtes sur les thèmes emploi du temps, type d'emploi, revenu, prise en charge des enfants, réseaux sociaux, composition du ménage, mesures politiques diverses, attitudes/opinions ont été menées au moyen du même questionnaire¹² dans sept pays membres de l'UE (Finlande, France, Allemagne, Grèce, Italie, Pays-Bas et Portugal). Les premières analyses comparatives de ces enquêtes ont vu le jour (Willemsen 2001, Willemsen/Jacobs 2001)¹³. Le programme sera achevé en 2002.

Les données concernant les tâches domestiques et familiales sont tout à fait comparables à celles de l'ESPA. Les questions portent sur les mêmes domaines d'activité. Il existe en revanche des différences, selon le pays, concernant la durée du temps de travail considérée. Les données, au contraire de celles de l'ESPA, ont été corrigées de manière à ce que le temps hebdomadaire total consacré à toutes les activités corresponde au temps effectivement disponible de 168 heures par semaine. Les personnes ayant indiqué des durées irréalistes, soit trop longues soit trop courtes, ont été exclues de l'analyse. On présume que le temps consacré aux activités fréquemment exercées est surestimé et celui consacré aux activités moins souvent exercées sous-estimé (Willemsen 2001). Dans quelques pays, les questions portent sur l'emploi du temps pendant un jour ouvrable ordinaire et pendant un samedi et un dimanche typiques. Alors que l'ESPA est centrée sur un jour déterminé, on s'est intéressé en Allemagne au temps global utilisé du lundi au vendredi pendant une „semaine de travail normale“ (sans les jours fériés et les jours de vacances), d'où une tendance à surestimer les tâches domestiques et familiales, vu que les circonstances dans lesquelles ces tâches sont réduites (par ex. maladie, vacances) ne sont pas prises en considération. Le temps que consacrent les hommes à ces tâches dans ce pays devrait, du fait qu'il est limité aux jours ouvrables, être plutôt sous-estimé par rapport au temps des femmes.

Afin de rendre les données aussi comparables que possible, l'analyse de l'ESPA 2000 a porté sur celles qui concernent les mêmes catégories de population (personnes de 20 à 50 ans et couples ayant au moins un enfant d'âge préscolaire). Les chiffres à disposition ne permettent pas de dire si (et si oui dans quel sens) les résultats de l'ESPA présentent des distorsions par rapport à ceux du réseau européen. Les comparaisons ci-après montrent néanmoins que la structure de l'emploi du temps, sur le plan des tâches domestiques et familiales, des femmes et des hommes dans les différents types de ménage en Suisse et dans les sept pays européens ne diffère pas beaucoup.

¹² Les méthodes de relevé diffèrent toutefois d'un pays à l'autre (par téléphone, par écrit, face à face ou combinées). Les données ont été recueillies entre le printemps 1998 (Finlande) et l'été 2000 (Allemagne). Il existe également des différences en ce qui concerne les groupes d'âges sondés.

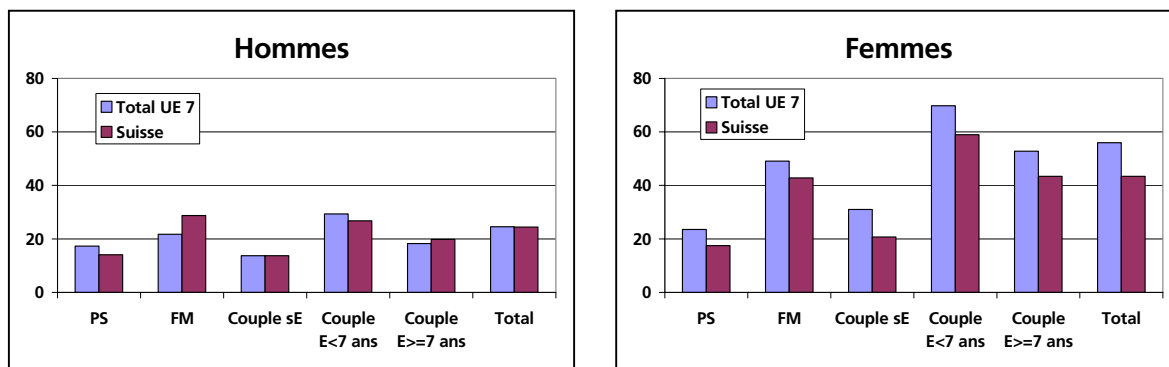
¹³ Dans cinq pays (Belgique, Irlande, Pays-Bas, Espagne, Grande-Bretagne), une étude Delphi a en outre été réalisée et/ou des chiffres provenant d'autres sources ont fait l'objet d'analyses.

Tâches domestiques et prise en charge des enfants

Comme le montre le **graphique 19**, l'emploi du temps dans ces deux domaines présente en Suisse à peu près les mêmes différences d'un type de ménage à l'autre. Les hommes de 20 à 50 ans consacrent en moyenne autant de temps que leurs homologues européens aux tâches domestiques et familiales, soit environ 24 heures par semaine. Ce chiffre, dans notre pays, est nettement supérieur à la moyenne européenne chez ceux qui élèvent seuls leurs enfants, légèrement supérieur chez ceux qui ont des enfants de plus sept ans, mais légèrement inférieur chez les hommes seuls et les hommes ayant de plus jeunes enfants. En revanche, le temps qu'investissent les femmes dans ces tâches en Suisse, soit à peu près 43 heures par semaine, est nettement inférieur à la moyenne européenne (56 heures).

Graphique 19

Tâches domestiques et familiales (h./sem.), selon le type de ménage, 20 à 50 ans, 2000



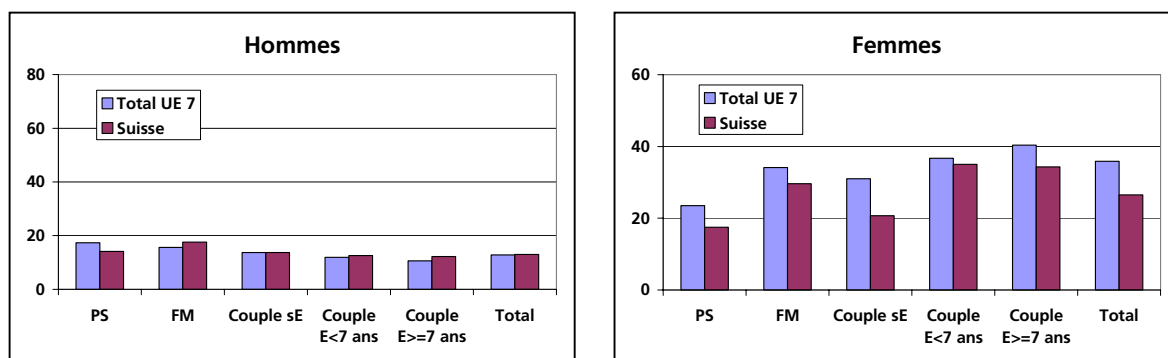
Remarques: PS : personne s seules; FM : familles monoparentales; sE : sans enfants; E < 7 ans : au moins un enfant au-dessous de 7 ans; E ≥ 7 ans : enfant(s) de 7 ans et plus
Sources: Willemsen (2001); ESPA 2000; calculs BASS.

Que l'on considère séparément ou ensemble les tâches domestiques (**graphique 20**) et la prise en charge des enfants, cela ne change rien.

La mesure dans laquelle le temps consacré aux tâches domestiques et à la prise en charge des enfants diffère dans les pays européens étudiés apparaît dans le tableau 6 (et dans le tableau 7 pour les tâches domestiques et le tableau 8 pour la prise en charge des enfants) en annexe. Il s'avère que la contribution des hommes aux tâches domestiques et familiales, proportionnellement à celle des femmes, est à peu près aussi élevée en Suisse (56 pour cent) qu'en Allemagne (58 pour cent) et nettement supérieure, dans ces deux pays, à la moyenne européenne. En d'autres termes, la différence entre les sexes sur ce plan-là, en Suisse et en Allemagne, est moins importante que celle établie dans les autres pays. Exprimé en heures, la charge temporelle est cependant nettement plus élevée en Allemagne que dans notre pays, qu'il s'agisse des hommes ou des femmes. Impossible toutefois d'évaluer dans quelle mesure ce résultat est imputable à la méthode (en Allemagne, les données se rapportent aux jours ouvrables seulement d'une „semaine de travail normale“) et combien d'heures de plus que les Suisses et les Suissesses les Allemands et les Allemandes consacrent effectivement aux tâches domestiques et familiales.

Graphique 20

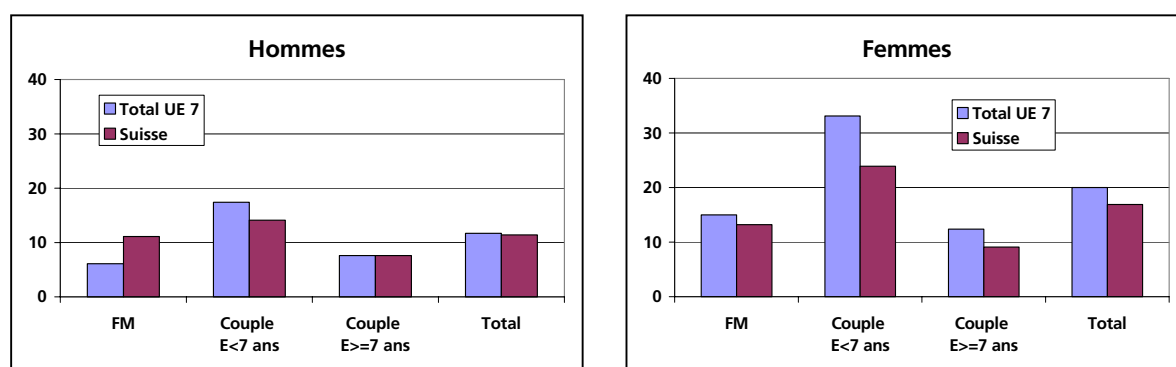
Tâches domestiques (h./sem.) selon le type de ménage, 20 à 50 ans, 2000



Remarques: PS : personnes seules; FM : familles monoparentales; sE : sans enfants; E < 7 ans : au moins un enfant au-dessous de 7 ans; E ≥ 7 ans : enfant(s) de 7 ans et plus
Sources: Willemsen (2001); ESPA 2000; calculs BASS.

Graphique 21

Prise en charge des enfants (h./sem.), selon le type de ménage, 20 à 50 ans, 2000



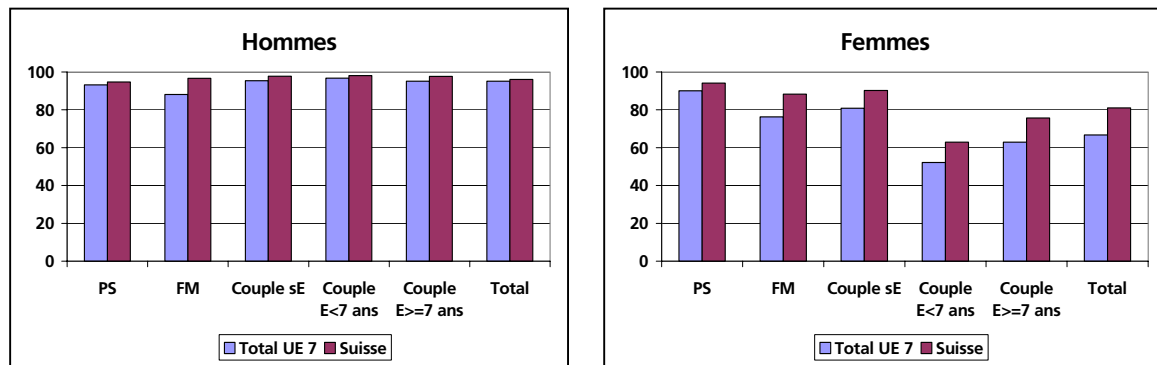
Remarques: FM : familles monoparentales; sE : sans enfants; E < 7 ans : au moins un enfant au-dessous de 7 ans, E ≥ 7 ans : enfant(s) de 7 ans et plus
Sources: Willemsen (2001); ESPA 2000; calculs BASS.

Activité professionnelle

Dans l'étude européenne comme dans l'ESPA, une personne est réputée active occupée lorsqu'elle exerce une activité professionnelle rémunérée au moins une heure par semaine. Les taux d'activité des femmes et des hommes âgés de 20 à 50 ans sont plus élevés en Suisse que dans les pays de l'UE étudiés. Les différences entre les hommes sont faibles mais très prononcées entre les femmes (cf. **graphique 22**). Au total, 96 pour cent des Suisses de 20 à 50 ans exercent une activité professionnelle (95% dans les 7 pays de l'UE). Quant aux femmes, le taux d'activité des Suissesses s'élève à 81 pour cent en moyenne, contre 67 pour cent à peine dans les pays européens en question.

Graphique 22

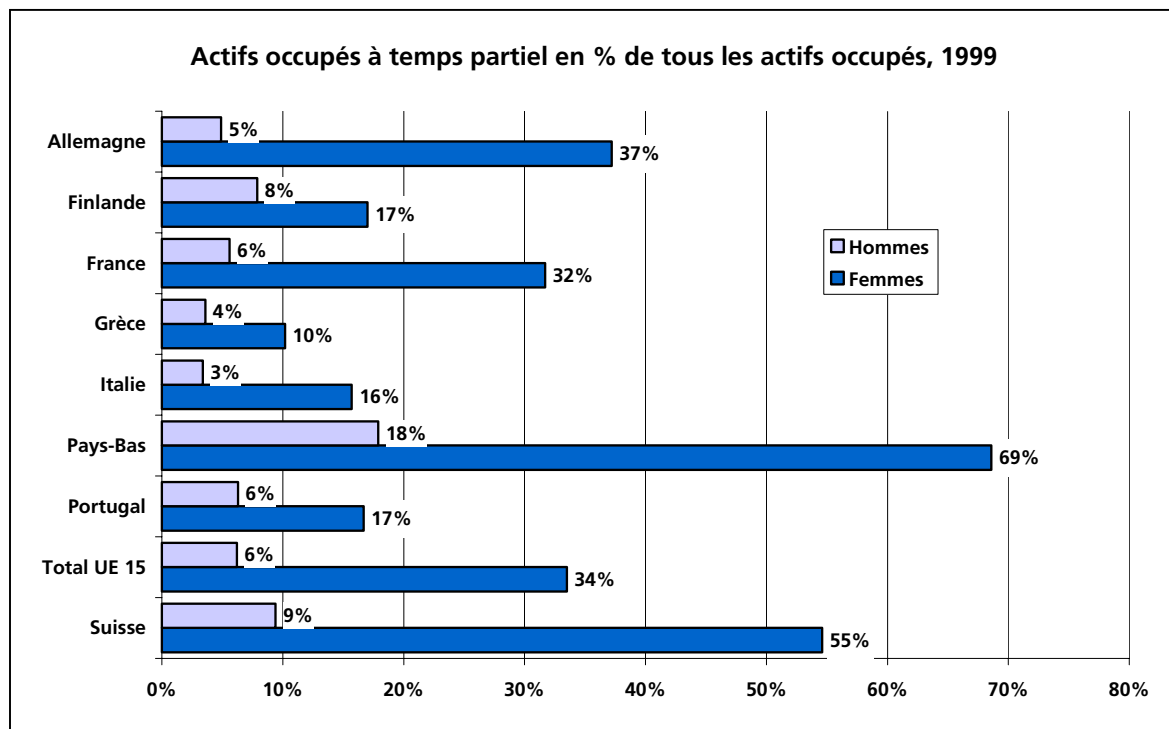
Taux d'activité selon le type de ménage (en %), 20 à 50 ans, 2000



Remarques: PS : personne s seules; FM : familles monoparentales; sE : sans enfants; E < 7 ans : au moins un enfant au-dessous de 7 ans; E >= 7 ans : enfant(s) de 7 ans et plus
Sources: Willemsen (2001); ESPA 2000; calculs BASS.

Comme il est dit dans la section 2.1, le taux d'activité des femmes vivant en famille est étonnamment élevé dans notre pays, mais leur volume de travail rémunéré est relativement faible, vu que nombre d'entre elles occupent un emploi à temps partiel très réduit. La comparaison établie avec les sept pays de l'UE montre que la proportion de femmes qui travaillent à temps partiel est plus élevée en Suisse que dans les autres pays étudiés, sauf aux Pays-Bas. (**graphique 23**). Les femmes qui exercent une activité professionnelle travaillent beaucoup plus souvent à plein temps dans ces pays.

Graphique 23



Source: OFS; ESPA, Eurostat.

4 Situation en Suisse et dans les pays européens

Du fait que la durée du temps de travail est comprise dans un sens plus large dans le projet de recherche européen que dans l'ESPA, il s'avère plus difficile de comparer les volumes de travail rémunéré: est considérée comme activité professionnelle toute activité générant un revenu. Elle inclut par conséquent, outre le temps de travail proprement dit, la durée des trajets et le temps consacré à la formation¹⁴. On a donc renoncé à représenter la durée du temps de travail de façon détaillée et l'étude se résume à une énumération des résultats les plus importants qui ressortent notamment des analyses figurant dans le tableau 10 et le tableau 11 en annexe.

■ En Suisse, l'activité professionnelle présente des structures fondées sur le sexe très comparables à celles que connaît l'Allemagne. Les femmes de ces deux pays consacrent à l'activité professionnelle plus de temps, soit environ 60 pour cent du temps des hommes, que la moyenne des femmes dans les sept pays de l'UE étudiés (tableau 10). Lorsqu'on considère exclusivement les femmes et les hommes actifs occupés, la charge temporelle relative des femmes (proportionnellement à celle des hommes) en Suisse et en Allemagne, soit environ 70%, se situe au-dessous de la moyenne des sept pays de l'UE (tableau 11). Ce résultat est lié au nombre comparativement grand de femmes actives occupées à temps partiel en Suisse et en Allemagne (graphique 23).

■ Tant dans les sept pays européens considérés qu'en Suisse, les hommes consacrent beaucoup plus de temps à l'activité professionnelle que les femmes. La moyenne dans ces sept pays se situe à 54 heures hebdomadaires pour les hommes et 29 heures hebdomadaires pour les femmes (durée des trajets et temps consacré à l'étude et à la formation inclus).

■ Dans tous les pays étudiés, le volume du travail rémunéré des femmes est inférieur à celui des hommes, quel que soit le type de ménage, mais la différence est parfois très faible (chez les personnes vivant seules). Dans certains pays (par ex. aux Pays-Bas et en Grèce), les couples sans enfants affichent des différences considérables. Dans d'autres (par ex. en Finlande), elles sont peu importantes. Elles s'expliquent en partie par le fait que les femmes, une fois mariées, ne travaillent plus qu'à temps partiel (c'est par ex. fréquemment le cas aux Pays-Bas), ou cessent toute activité professionnelle (surtout en Grèce).

■ Les différences les plus prononcées en matière de durée du temps de travail rémunéré se rencontrent, dans les sept pays européens (et en Suisse), chez les couples ayant des enfants en bas âge. Le temps de travail rémunéré global (y compris les trajets et la formation) des mères ayant de très jeunes enfants représente 20 heures par semaine en moyenne, contre presque 54 heures pour les hommes.

¹⁴ La durée des trajets a été relevée séparément chez Willemsen (2001), mais pas les heures consacrées à la formation de base et à la formation continue. La durée du trajet aller et retour des pendulaires entre le domicile et le lieu de travail est, dans la moyenne des sept pays et quel que soit le type de ménage, proportionnelle dans chaque cas au temps de travail. En supposant que cela s'applique également aux formations, on peut comparer le rapport existant entre le volume d'heures de travail des femmes et des hommes en Suisse avec celui relevé dans les sept pays de l'UE.

4.2 Analyse approfondie de la situation dans les couples ayant un enfant de moins de sept ans

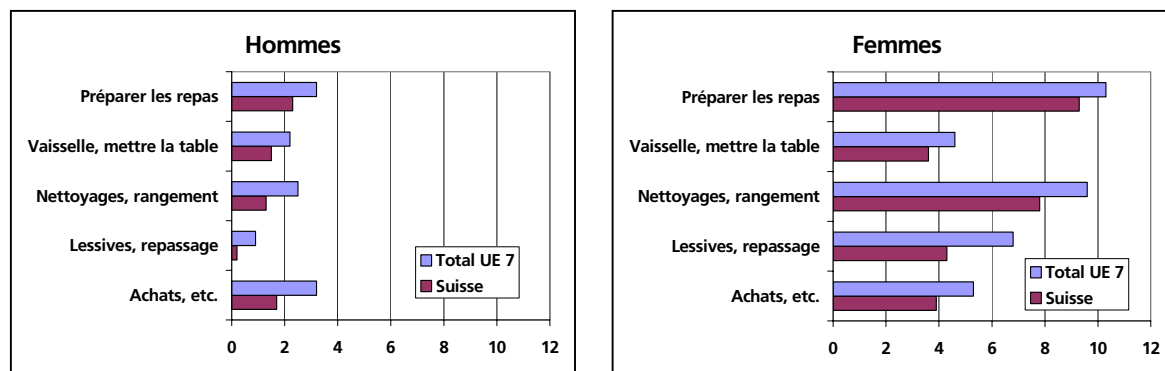
Tâches domestiques et familiales diverses

Les femmes et les hommes vivant en couple et ayant des enfants en bas âge consacrent aux diverses tâches domestiques (**graphique 24**) et familiales (**graphique 25**) moins de temps en Suisse que dans les sept pays de l'UE étudiés. La répartition des tâches entre femmes et hommes, que ce soit en Suisse ou dans le pays de l'UE examinés, présente une structure pratiquement équivalente. Les femmes s'investissent beaucoup plus que les hommes dans toutes les activités énumérées. C'est la préparation des repas qui occupent le plus les personnes des deux sexes, tandis que la lessive et le repassage sont les activités les moins prisées par les hommes dans tous les pays considérés, y compris la Suisse (cf. également tableau 12 en annexe).

En Suisse, les femmes vivant en couple et ayant des enfants consacrent au total 70 pour cent de temps de plus que les hommes à la prise en charge des enfants. C'est moins que la moyenne établie dans les sept pays de l'UE, où l'investissement des femmes dans ce type de ménage est de 90 pour cent supérieur à celui des hommes. La situation en Suisse est une fois de plus comparable à celle qui prévaut en Allemagne. Cependant, le temps consacré à ces activités en Allemagne représente approximativement une fois et demi le temps relevé dans notre pays. Difficile néanmoins de dire dans quelle mesure cet écart correspond vraiment à la réalité ou tient à la méthode de sondage utilisée.

Graphique 24

Temps consacré aux diverses tâches domestiques (h./sem.), 2000 couples ayant au moins 1 enfant < 7 ans

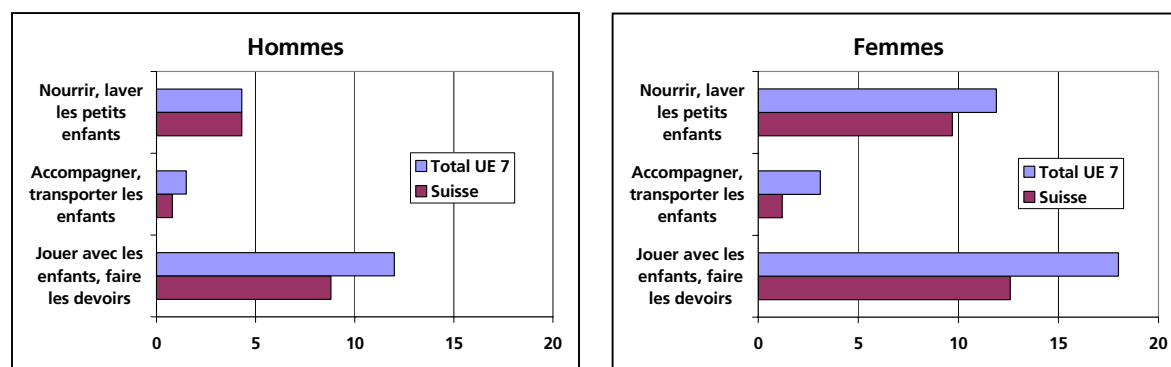


Remarque: les autres activités (bricolage, jardinage, tâches administratives, etc.) font partie d'autres catégories et ne sont par conséquent pas directement comparables.

Sources: Willemsen/Jacobs (2001); ESPA 2000; calculs BASS.

Graphique 25

Temps consacré à la prise en charge des enfants (h./sem.), 2000 couples ayant au moins 1 enfant < 7 ans



Sources: Willemsen (2001); ESPA 2000; calculs BASS.

4.3 Conclusions tirées des comparaisons entre pays

D'autres études antérieures ont déjà montré qu'il existe des différences considérables d'un pays à l'autre en ce qui concerne la répartition du travail au sein de la famille et les mesures politiques qui influent sur cette répartition (Willemsen/Frinking 1995). Tandis que certains pays mettent l'accent sur la participation des femmes à la vie professionnelle, d'autres tentent d'inciter les hommes à s'investir davantage dans les tâches domestiques. Cependant, les quatre constatations ci-après concernant la répartition du travail rémunéré et non rémunéré entre les sexes s'appliquent à tous les pays:

- Les femmes ne participent pas à part égale à la vie professionnelle: elles travaillent moins d'heures contre rémunération et sont moins bien payées que les hommes;
- Ségrégation horizontale du marché du travail: certaines professions et activités sont principalement exercées par des hommes, d'autres surtout par des femmes;
- Ségrégation verticale selon le sexe: les femmes sont sous-représentées aux échelons professionnels supérieurs (positions de cadre);
- Répartition inégale du travail non rémunéré: les hommes consacrent moins de temps que les femmes aux tâches domestiques et familiales.

Ces résultats sont à première vue confirmés par les études récentes: les hommes accomplissent la majeure partie du travail rémunéré, les femmes assument la majeure partie de la prise en charge des enfants et presque la totalité des tâches domestiques. Un examen plus approfondi fait toutefois apparaître que, dans certains domaines, s'agissant par exemple de la prise en charge des enfants, on s'éloigne de la répartition traditionnelle des rôles pour se diriger vers une division du travail un peu plus égalitaire entre les sexes. Les travaux de Willemsen (2001) et Willemsen/Jacobs (2001) ont mis en lumière, en plus des résultats présentés dans ces pages, quelques autres liens importants en ce qui concerne l'emploi du temps des femmes et des hommes:

- Comme l'ont montré dans les chapitres précédents les analyses concernant la Suisse, il existe dans les sept pays de l'UE considérés un lien évident entre la composition du ménage et le comportement en matière d'emploi, notamment celui des femmes. Lorsqu'une femme vit avec un ou des enfants et/ou en couple, marié ou non, cela implique en général pour elle un surcroît de tâches domestiques et familiales non rémunérées et une réduction de son activité professionnelle (par conséquent de son revenu).

■ Dans chacun des pays étudiés, il existe un lien très positif entre le niveau de formation et la participation à la vie professionnelle des mères ayant des enfants en bas âge, qu'il s'agisse d'un pays où le niveau de formation des femmes est à peu près identique à celui des hommes, ou d'un pays dans lequel ce n'est pas encore le cas: plus son niveau de formation est élevé, plus la probabilité augmente qu'une femme exerce une activité professionnelle. Cela s'applique également à la Suisse (cf. par ex. Bauer 2000). Dans notre pays, les jeunes femmes ont fait un bond en avant considérable ces dernières années sur le plan de la formation (elles sont par ex. plus nombreuses que les hommes à décrocher un certificat de maturité). Il faut s'attendre à ce que l'amélioration de l'égalité des chances en matière de formation amène les femmes, avec un certain décalage, à exercer davantage de pression en vue d'une répartition du travail plus égalitaire.

■ Dans certains pays, les pères consacrent plus de temps (et non le contraire) aux enfants dans les familles où ces derniers sont (partiellement) pris en charge hors de la famille. Cette constatation mérite réflexion. S'il existe réellement un lien entre la prise en charge extrafamiliale et l'investissement des pères, ce serait une bonne raison supplémentaire d'encourager davantage la création de structures d'accueil de la petite enfance. En développant ce type de prise en charge, on contribuerait non seulement à réduire la double charge assumée par les mères et à faciliter leur participation à la vie professionnelle, mais encore à promouvoir une répartition plus égale du travail entre les sexes.

■ C'est sur le plan des tâches domestiques que les inégalités fondées sur le sexe sont les plus criantes, tant dans les pays de l'UE qu'en Suisse, et il convient par conséquent de considérer séparément ce domaine et celui de la prise en charge des enfants. Les femmes accomplissent en moyenne à peu près trois fois plus de tâches domestiques que les hommes. S'agissant de la lessive et du repassage par exemple, les différences sont encore plus prononcées. Dans la plupart des pays de l'UE, seul un petit nombre de mesures a été pris afin de mieux équilibrer la répartition des tâches domestiques. Cette situation s'explique aussi par le caractère peu attrayant de certaines tâches. Les hommes sont par conséquent peu encouragés à modifier leur comportement et les femmes se sentent insatisfaites (Van Lenning/Willemsen 2001). Il incombe aux milieux politiques notamment d'agir sans attendre.

Afin que les femmes puissent exercer une activité professionnelle sans devoir renoncer à une vie de couple ou à avoir des enfants, il s'agit de trouver des moyens de les décharger d'une partie du travail non rémunéré. L'un d'eux consiste à augmenter les structures d'accueil extra-familiales de la petite enfance. Il faut aussi envisager d'associer davantage les hommes (notamment les pères et les maris) à la prise en charge des enfants, mais surtout aux tâches domestiques. Les expériences faites dans d'autres pays européens et en Suisse montrent qu'il ne suffit pas de faciliter l'accès des femmes à la vie professionnelle pour que la répartition des tâches entre les sexes devienne plus équitable. Il s'agit en premier lieu de prendre également des mesures qui s'adressent directement aux hommes.

En complément à ces suggestions de Willemsen (2001), il paraît très important de mettre en place des incitations d'ordre matériel. On pourrait par exemple introduire le droit à un congé de paternité intransmissible (qui devient caduc lorsque le père n'en a pas fait usage). En outre, des mesures relatives au marché du travail s'imposent, afin d'offrir aux pères de famille davantage de possibilités de travailler à temps partiel. Enfin, signalons que le postulat déjà ancien de l'égalité salariale a lui aussi un rôle déterminant à jouer lorsqu'il y a moyen de ménager des marges de manœuvre en faveur d'une division plus équitable du travail entre les sexes. Tant que les salaires des femmes (comme c'est le cas en Suisse) seront, en moyenne, inférieurs de plus d'un cinquième à ceux des hommes pour le même nombre d'heures de travail, la perte de revenu qui s'ensuit pour la famille constitue, d'une manière générale, un obstacle à la réduction de l'activité professionnelle de l'homme et à l'augmentation de l'activité professionnelle de la femme.

5 Aperçu des principaux résultats

Répartition très inégale du travail

■ Les analyses montrent à quel point, dans notre pays, le travail non rémunéré et le travail rémunéré souffrent toujours et encore d'une répartition inégale entre les sexes. Au total, la contribution des hommes aux tâches domestiques et familiales représente tout juste la moitié de celle des femmes.

■ L'inégalité entre les sexes sur ce plan-là est déjà perceptible chez les personnes qui vivent seules (et même chez les jeunes qui habitent encore chez leurs parents, cf. OFS 1999). Les hommes, en comparaison des femmes, consacrent un peu plus de temps à leur activité professionnelle, moins de temps aux tâches domestiques et sont aidés dans une plus large mesure par des personnes extérieures au ménage.

■ Dans les couples non mariés, le travail non rémunéré et le travail rémunéré sont répartis de façon moins inégale que dans les couples mariés. Ces derniers perçoivent vraisemblablement mieux les possibilités existantes d'opter pour un mode de vie plus égalitaire.

■ A mesure que le nombre d'enfants augmente dans le ménage, la répartition des tâches entre les parents devient encore plus inégale. Chez les couples mariés, la contribution des hommes aux tâches domestiques et familiales, proportionnellement à celle des femmes, descend de 52 pour cent lorsqu'ils n'ont pas d'enfants à 39 pour cent lorsqu'ils en ont trois et plus. La participation des femmes à la vie professionnelle, proportionnellement à celle des hommes, diminue même de 54 à 24 pour cent.

■ Les hommes s'investissent relativement beaucoup dans la prise en charge des enfants (notamment dans les jeux, l'aide aux devoirs et l'accompagnement à l'extérieur) ainsi que dans les activités manuelles et les tâches administratives au sein du ménage. En revanche, les tâches domestiques répétitives typiques telles que la lessive, le repassage, les nettoyages, le rangement, la préparation des repas et la vaisselle restent en majeure partie le lot des femmes.

Améliorations timides, signes positifs

■ Au cours de ces dernières années, quelques progrès timides ont été réalisés. Bien que la participation des femmes à la vie professionnelle pendant les deux dernières décennies ait progressé de façon continue, celle des hommes aux tâches domestiques n'a que très faiblement augmenté.

■ Dans certains domaines, une meilleure répartition des tâches domestiques et familiales a été amorcée. Le nombre de couples, par exemple, qui assument en commun la responsabilité principale des tâches domestiques a légèrement augmenté de 1997 à 2000.

Répartition légèrement moins inégale en Suisse que dans les pays de l'UE

■ La structure de la répartition inégale du travail rémunéré et du travail non rémunéré, en Suisse, s'apparente dans l'ensemble beaucoup à celle que connaissent les sept pays de l'UE soumis à une étude comparable sur le travail non rémunéré, et surtout à celle de l'Allemagne.

■ En Suisse, l'inégalité de la répartition des tâches domestiques et familiales est un peu moins prononcée que dans la moyenne des pays comparés. Cette différence s'explique notamment par le fait que le volume de ces tâches est moins important chez les Suissesses que dans la moyenne de ces pays, mais les causes possibles mériteraient un examen approfondi.

Enquête budget-temps

Grâce au sondage approfondi sur le travail non rémunéré effectué dans l'ESPA 2000, il est possible de faire des constatations différenciées sur la répartition actuelle des tâches domestiques et familiales. Cependant, comme il s'agit d'un sondage ex post, des distorsions apparaissent lors de la comparaison des

résultats avec ceux d'une enquête budget-temps proprement dite. Des problèmes méthodologiques considérables surgissent souvent lorsqu'on examine la situation actuelle en Suisse par rapport aux années antérieures et par rapport à la situation actuelle dans d'autres pays. Il serait très souhaitable que le travail non rémunéré en Suisse fasse l'objet d'un relevé au moyen d'une enquête budget-temps proprement dite.

Bibliographie

- BAUER Tobias (2000): Die Familienfalle. Wie und warum sich die Familiensituation für Frauen und Männer unterschiedlich auf die Erwerbsbiographie auswirkt – eine ökonomische Analyse. Chur, Zürich.
- BAUER Tobias (1998): Kinder, Zeit und Geld. Beiträge zur Sozialen Sicherheit (publié par l'Office fédéral des assurances sociales OFAS), Büro BASS, Berne: OCFIM.
- OFS Office fédéral de la statistique (1981): Emploi du temps en Suisse. Rapport no 1 de l'enquête sur les ménages de la SET 1979/89, Berne.
- OFS Office fédéral de la statistique (1999): Du travail mais pas de salaire. Le temps consacré aux tâches domestiques et familiales, aux activités honorifiques et bénévoles et aux activités d'entraide, Neuchâtel.
- ERB EGLI Daniela (1994): Ersetzt der Markt die Nächstenliebe? Einfluss des Alters auf die Nachfrage nach Gütern und Dienstleistungen, Studienreihe Strukturberichterstattung, publié par l'Office des questions conjoncturelles OFQC, Adliswil.
- KÜNZLER Jan, Wolfgang WALTER, Elisabeth REICHART, Gerd PFISTER (2001): Gender division of labour in unified Germany, Tilburg: Tilburg University, Work and Organization Research Center, WORC Report 01.04.07.
- VAN LENNING A. und T. M. WILLEMSEN (2001): Minder vanzelfsprekend maar nog steeds gewoon: sekseverschillen in taakverdeling bij moderne gezinnen [Not so natural anymore, but still very common: Gender differences in task division in modern households]. *Tijdschrift voor Genderstudies*, 4, n° 3, p. 5-19.
- WILLEMSEN Tineke M. und Gerard A. B. FRINKING (Hrsg.) (1995): Work and family in Europe: The role of policies, Tilburg University: Tilburg University Press.
- WILLEMSEN Tineke M. (2001): Patterns of work, childcare, and household tasks in Europe: Results of a comparative study, Tilburg University. Paper presented at the conference „New Patterns of Work and Family in Europe: The Role of Policies“, Bruxelles, 11/12 octobre 2001.
- WILLEMSEN Tineke M. und Gerard A. B. FRINKING (2001): The gender division of unpaid and paid work: The role of policies, Tilburg University. In: http://cwis.kub.nl/~fsw_2/network/program.htm
- WILLEMSEN Tineke M. und Menno J. G. JACOBS (2001): Looking for new patterns of work and care: An international overview, Tilburg University. Paper presented at the symposium „New Patterns of Family Relations“, Tilburg, 29. juin 2001.

Tableaux en annexe

Tableau 2

Tâches domestiques dans les couples: qui assume la responsabilité principale (en %) ?, 1997 et 2000

	1997				2000			
	femme	homme	les deux	autres	femme	homme	les deux	autres
Total couples	81.4	2.4	14.0	2.2	79.2	2.7	16.9	1.2
Couples de deux personnes seulement	71.6	4.0	23.0	1.4	70.7	3.9	25.3	0.2
Couples avec dernier-né de 0 à 14 ans	90.0	1.2	7.1	1.7	87.2	1.6	10.3	0.9
Autres couples	86.9	1.1	6.9	5.1	84.8	1.7	9.0	4.6

Source: Office fédéral de la statistique, Enquête suisse sur la population active (ESPA).

Tableau 3

Temps moyen consacré aux diverses activités dans les couples ayant au moins un enfant au-dessous de 7 ans (hres/semaine), 1997 et 2000

	1997		2000	
	hommes	femmes	hommes	femmes
Préparer les repas	2.1	10.0	2.3	9.6
Laver, ranger la vaisselle, mettre la table	1.5	3.9	1.5	3.8
Achats	1.6	3.8	1.8	3.9
Nettoyages, rangement	1.3	8.3	1.4	8.1
Lessives, repassage	0.1	4.0	0.3	4.3
Activités manuelles	2.2	1.4	2.0	1.3
Animaux domestiques, plantes, jardin	2.3	3.2	2.1	3.3
Tâches administratives	1.4	1.3	1.3	1.0
Nourrir, laver les petits enfants	3.7	10.1	4.3	9.8
Jouer avec les enfants, faire les devoirs	7.4	10.4	9.0	12.9
Accompagner, transporter les enfants	0.6	1.1	0.8	1.4
Total tâches domestiques et familiales	24.2	57.5	26.8	59.4

Source: Office fédéral de la statistique, Enquête suisse sur la population active (ESPA).

Tableau 4

Total tâches domestiques et familiales (h./sem), couples mariés avec enfants, 1992-95, 1997 et 2000

	1992		1993		1994		1995		1997		2000	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Dernier-né âgé de 0 à 3 ans	12.8	43.4	14.7	43.8	13.5	43.6	13.1	42.9	25.9	61.1	27.6	62.3
Dernier-né âgé de 4 à 6 ans	17.1	39.1	15.2	38.9	12.7	39.2	13.6	42.2	22.9	51.1	23.5	54.1
Enfants de 7 à 15 ans	11.9	32.4	12.5	34.2	11.5	33.5	10.3	33.7	18.8	42.4	20.6	45.6
Total couples mariés avec enf. jusqu'à 15 ans	13.2	38.5	14.0	39.5	12.6	39.1	12.2	39.6	22.6	51.8	24.1	54.0

Remarques: les valeurs de 1997 et 2000 ne sont pas directement comparables avec celles des années 1992 à 1995, vu que la charge temporelle de 1992 à 1995 était seulement considérée dans sa globalité, sans faire de distinction entre les activités (cf. section 1, méthodologie).

Sources: Enquête suisse sur la population active (ESPA); calculs BASS.

Tableau 5

Répartition des tâches dans les couples mariés avec enfants < 15 ans, par région, 2000

	Tâches domestiques et familiales (hres/semaine)		Activité professionnelle (hres/semaine)		Taux d'activité. (en %)		Total travail (hres/semaine)	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Région lémanique	26.4	56.0	41.5	15.8	99.1%	65.6%	68.0	71.8
Espace Mittelland	23.8	54.5	42.3	12.9	98.0%	69.6%	66.1	67.5
Nord-ouest Suisse	22.7	53.1	42.1	10.6	99.2%	66.9%	64.8	63.6
Zurich	23.9	52.5	41.6	13.6	97.7%	73.4%	65.5	66.1
Suisse orientale	24.4	54.4	43.8	12.4	99.2%	64.3%	68.2	66.9
Suisse centrale	22.2	49.7	44.6	10.3	98.9%	63.1%	66.8	60.0
Tessin	22.2	56.7	42.8	13.4	98.9%	56.2%	65.0	70.1
Total CH	24.0	53.9	42.5	12.9	98.6%	66.9%	66.5	66.8

Régions selon l'OF8: région lémanique (GE, VS, VD); Espace Mittelland (BE, FR, JU, NE, SO); Nord-ouest de la Suisse (AG, BL, BS); Zurich; Suisse orientale (AR, AI, GL, GR, SG, SH, TG); Suisse centrale (LU, NW, OW, SZ, UR, ZG); Tessin.

Source: ESPA 2000; calculs BASS.

Tableau 6

Temps consacré aux tâches domestiques et familiales (y compris prise en charge des enfants, hres par semaine), selon le type de ménage, 20 à 50 ans, 1998-2000

Pays		Personne seule	Famille monoparentale	Couple sans enfants	Couple + au moins 1 enf. < 7 ans	Couple + enfant(s) > 7 ans	Total (20 à 50 ans)
Finlande	homm.	15.6	-	11.9	29.0	17.8	24.5
	femmes	20.6	41.8	24.4	61.8	37.0	47.0
France	homm.	12.3	-	10.9	22.1	12.8	20.1
	femmes	20.8	44.3	25.4	60.0	45.6	47.7
Allemagne	homm.	21.2	-	19.9	38.9	31.8	37.1
	femmes	25.6	57.0	32.1	80.9	61.7	63.7
Grèce	homm.	15.3	-	13.6	32.7	21.4	27.5
	femmes	22.4	53.4	33.1	73.8	57.2	60.6
Italie	homm.	-	-	11.7	28.1	17.2	22.5
	femmes	-	-	35.2	73.1	54.8	59.2
Pays-Bas	homm.	18.1	-	10.9	22.4	14.1	18.5
	femmes	24.2	51.1	33.5	63.7	49.8	50.1
Portugal	homm.	16.3	8.9	8.7	21.7	8.2	12.5
	femmes	24.0	36.1	33.4	56.3	39.1	42.9
Total	homm.	17.3	21.7	13.7	29.3	18.2	24.5
	femmes	23.5	49.1	31.0	69.8	52.8	55.9
Suisse	homm.	14.1	28.7	13.7	26.7	19.8	24.4
	femmes	17.5	42.8	20.7	58.9	43.4	43.4

Sources: Willemsen (2001); ESPA 2000; calculs BASS.

Tableau 7

Temps consacré aux tâches domestiques (hres par semaine), selon le type de ménage, 20 à 50 ans, 1998-2000

Pays		Personne seule	Famille monoparentale	Couple sans enfants	Couple + au moins 1 enf. < 7 ans	Couple + enfant(s) > 7 ans	Total (20 à 50 ans)
Finlande	homm.	15.6	-	11.9	12.5	12.6	12.6
	femmes	20.6	28.6	24.4	30.1	29.8	28.0
France	homm.	12.3	-	10.9	9.1	7.1	10.5
	femmes	20.8	31.8	25.4	33.9	38.4	30.3
Allemagne	homm.	21.2	25.0	19.9	16.4	16.2	18.4
	femmes	25.6	35.1	32.1	43.1	40.9	37.2
Grèce	homm.	15.3	-	13.6	12.8	10.6	12.6
	femmes	22.4	34.9	33.1	37.3	42.1	37.9
Italie	homm.	-	-	11.7	8.4	9.8	9.9
	femmes	-	-	35.2	37.1	47.8	42.2
Pays-Bas	homm.	18.1	-	10.9	9.8	9.6	10.9
	femmes	24.2	38.3	33.5	37.4	41.2	35.4
Portugal	homm.	16.3	8.1	8.7	9.9	6.5	8.4
	femmes	24.0	31.9	33.4	34.3	35.4	33.9
Total 7 UE	homm.	17.3	15.6	13.7	11.9	10.6	12.8
	femmes	23.5	34.1	31.0	36.7	40.4	35.9
Suisse	homm.	14.1	17.6	13.7	12.6	12.2	13.0
	femmes	17.5	29.6	20.7	35.0	34.3	26.5

Sources: Willemsen (2001); ESPA 2000; calculs BASS.

Tableau 8

Temps consacré à la prise en charge des enfants (h./sem.), selon le type de ménage, 1998-2000

Pays		Famille monoparentale	Couple + au moins 1 enf. < 7 ans	Couple + enfant(s) > 7 ans	Moyenne ménages avec enfants
Finlande	homm.	-	16.5	5.2	11.9
	femmes	13.2	31.7	7.2	19.0
France	homm.	-	13.0	5.7	9.6
	femme	12.5	26.1	7.2	17.4
Allemagne	homm.	-	22.5	15.6	18.7
	femmes	21.9	37.8	20.8	26.5
Grèce	homme.	-	19.9	10.8	14.9
	femmes	18.5	36.5	15.1	22.7
Italie	homm.	-	19.7	7.4	12.6
	femmes	-	36.0	7.0	17.0
Pays-Bas	homm.	-	12.6	4.5	7.6
	femmes	12.8	26.3	8.6	14.7
Portugal	homm.	0.8	11.8	1.7	4.1
	femmes	4.2	22.0	3.7	9.0
Total 7 UE	homm.	6.1	17.4	7.6	11.7
	femmes	15.0	33.1	12.4	20.0
Suisse	homm.	11.1	14.1	7.6	11.4
	femmes	13.2	23.9	9.1	16.9

Sources: Willemsen (2001); ESPA 2000; calculs BASS.

Tableau 9

Taux d'activité selon le type de ménage, 20 à 50 ans, 1998-2000

Pays		Personne seule	Famille monoparentale	Couple sans enfants	Couple + au moins 1 enf. < 7 ans	Couple + enfant(s) > 7 ans	Total (20 à 50-ans)
Finlande	homm.	92.0	-	91.9	96.4	95.5	94.4
	femmes	85.0	83.3	92.8	62.6	94.7	82.9
France	homm.	86.8	-	92.3	92.0	93.8	90.3
	femmes	91.4	65.6	80.0	55.3	58.9	69.1
Allemagne	homm.	95.7	95.5	97.7	97.8	97.9	97.2
	femmes	96.6	89.4	95.2	53.4	82.3	81.5
Grèce	homm.	97.1	-	93.9	96.7	92.7	94.8
	femmes	86.3	60.6	60.2	38.9	44.2	48.4
Italie	homm.	-	-	97.7	97.8	95.1	96.7
	femmes	-	-	88.3	57.4	60.1	65.6
Pays-Bas	homm.	93.2	-	98.3	98.1	95.6	96.5
	femmes	91.6	67.2	77.4	61.3	57.6	69.4
Portugal	homm.	92.7	86.5	94.7	98.4	94.5	94.5
	femmes	80.1	79.1	72.7	72.7	74.4	74.8
Total 7 EU	homm.	93.2	88.2	95.4	96.8	95.2	95.2
	femmes	90.1	76.3	80.9	52.2	63.0	66.7
Suisse	homm.	94.7	96.7	97.8	98.2	97.7	96.1
	femmes	94.2	88.3	90.3	63.0	75.7	81.1

Sources: Willemsen (2001); ESPA 2000; calculs BASS.

Tableau 10

Temps consacré à l'activité professionnelle au sens large (hres/semaine), selon le type de ménage, 20 à 50 ans, 1998-2000

Pays		Person- ne seule	Famille- monopa- rentale	Couple sans en- fant(s)r	Couple + au moins 1 enf. < 7 ans	Couple + enfant(s) > 7 ans	Total	
								Hres fem- mes en % des hres hommes
Finlande	homm.	58.0	-	56.0	55.4	60.5	57.0	74%
	femmes	47.4	43.1	49.6	27.9	50.2	42.4	
France	homm.	44.7	-	47.2	46.9	50.2	46.7	64%
	femmes	41.8	28.4	35.5	21.9	25.2	29.9	
Allemagne	homm.	55.2	52.1	57.0	54.5	56.5	55.7	61%
	femmes	52.3	38.9	47.0	13.4	30.8	33.8	
Grèce	homm.	49.6	-	51.9	54.8	53.3	52.9	40%
	femmes	40.6	27.5	27.2	15.6	19.9	21.4	
Italie	homm.	-	-	54.3	52.1	51.2	52.4	52%
	femmes	-	-	42.1	21.9	23.8	27.3	
Pays-Bas	homm.	50.3	-	55.7	54.1	55.3	54.4	44%
	femmes	42.6	20.8	29.1	13.3	17.3	24.0	
Portugal	homm.	53.4	50.6	54.5	56.6	55.6	55.1	66%
	femmes	43.1	39.8	37.5	33.5	36.4	36.6	
Total 7 EU	homm.	51.4	49.6	54.5	53.7	54.9	53.8	54%
	femmes	45.2	34.0	39.1	19.6	27.0	29.3	
Suisse (durée du travail seulement)	homm.	37.6	42.6	40.8	42.2	42.1	39.9	60%
	femmes	35.1	24.1	31.4	12.4	16.4	23.9	

Remarques: durée du travail en hres/sem. = temps consacré à l'activité professionnelle, plus études/formation, plus trajets travail et formation pour les pendulaires). **Suisse: seulement la durée du travail (sans étude/formation et trajets).**

Sources: Willemsen (2001); ESPA 2000; calculs BASS.

Tableau 11

Heures consacrées à l'activité professionnelle au sens large (hres/semaine), selon le type de ménage, 20 à 50 ans, seulement personnes actives occupées, 1998-2000

Pays	seulem. person- nes actives occu- pées	Person- ne seule	Famille monopa- rentale	Couple sans enfants	Couple + au moins 1 enf. < 7 ans	Couple + enfant(s) > 7 ans	Total	
								Hres fem- mes en % des hres hommes
Finlande	homm.	63.0	-	60.9	57.5	63.4	60.4	85%
	femmes	55.8	51.7	53.4	44.6	53.0	51.1	
France	homm.	51.5	-	51.1	51.0	53.5	51.7	84%
	femmes	45.7	43.3	44.4	39.6	42.8	43.3	
Allemagne	homme	57.7	54.6	58.3	55.7	57.7	57.3	72%
	femmes	54.1	43.5	49.4	25.1	37.4	41.5	
Grèce	homm.	51.1	-	55.3	56.7	57.5	55.8	79%
	femmes	47.0	45.4	45.2	40.1	45.0	44.2	
Italie	homm.	-	-	55.6	53.3	53.8	54.2	77%
	femmes	54.0	-	47.7	38.2	39.6	41.6	
Pays-Bas	homm.	54.0	-	56.7	55.1	57.8	56.4	61%
	femmes	46.5	31.0	37.6	21.7	30.0	34.6	
Portugal	homm.	57.6	58.5	57.6	57.5	58.8	58.3	84%
	femmes	53.8	50.3	51.6	46.1	48.9	48.9	
Total 7 EU	homm.	55.2	56.2	57.1	55.5	57.7	56.5	78%
	femmes	50.2	44.6	48.3	37.5	42.9	43.9	
Suisse (durée du travail seulement)	homm.	39.7	44.1	41.7	43.0	43.1	41.5	71%
	femmes	37.3	27.3	34.8	19.7	21.7	29.5	

. Remarques: durée du travail en hres/sem. = temps consacré à l'activité professionnelle, plus études/formation, plus trajets travail et formation pour les pendulaires). **Suisse: seulement la durée du travail (sans étude/formation et trajets).**

Sources: Willemsen (2001); ESPA 2000; calculs BASS.

Tableau 12

Temps consacré aux diverses activités domestiques (heures/semaine), couples + au moins 1 enfant < 7 ans, 1998-2000

Activité		Total	
		7 EU	Suisse
Préparer les repas	hommes	3.2	2.3
	femmes	10.3	9.3
Mettre la table et faire la vaisselle	hommes	2.2	1.5
	femmes	4.6	3.6
Ranger et nettoyer	hommes	2.5	1.3
	femmes	9.6	7.8
Laver, suspendre, trier, repasser le linge	hommes	0.9	0.2
	femmes	6.8	4.3
"Autres tâches domestiques"	hommes	2.3	-
	femmes	8.0	
Commissions et autres emplettes	hommes	3.2	1.7
	femmes	5.3	3.9
Jardinage, réparations dans le ménage, bricolages	hommes	5.6	-
	femmes	2.9	
Total tâches domestiques	hommes	11.9	12.6
	femmes	36.8	34.6
Rapport femmes/hommes		3.1	2.8

Remarques: Valeurs manquantes: catégories pas directement comparables.
Sources: Willemsen/Jacobs (2001); ESPA 2000, calculs BASS.

Tableau 13: Temps consacré aux activités de prise en charge des enfants (hres/semaine), couples ayant au moins 1 enfant au-dessous de 7 ans, 1998-2000

Pays		Fin-lande	France	Allema-gne	Grèce	Italie	Pays-Bas	Portu-gal	Total 7 UE	Suisse
Nourrir, laver les enfants	hommes	6.8	3.8	2.8	-	4.6	3.6	-	4.3	4.3
	femmes	14.3	10.9	8.4		17.2	9.9		11.9	9.7
Accompa-gner, trans-porter les enfants	hommes	1.8	1.3	1	-	2.6	0.8	-	1.5	0.8
	femmes	2.8	2.8	2.2		4.6	4.4		3.1	1.2
Jouer avec les enfants, faire les devoirs	hommes	7.9	8.0	18.6	-	12.5	8.2	-	12.0	8.8
	femmes	14.7	12.3	27.2		14.2	12.0		18.0	12.6
Total prise en charge des enfants	hommes	16.5	13.0	22.5	19.9	19.7	12.5	11.8	17.4	13.9
	femmes	31.7	26.1	37.8	36.5	36.0	26.3	22.0	33.1	23.7
Rapport fem-mes/hommes		1.9	2.0	1.7	1.8	1.8	2.1	1.8	1.9	1.7

Sources: Willemsen (2001), Willemsen/Jacobs (2001); ESPA 2000, calculs BASS.